

Sortir
Nids frais
pour oiseaux
de nuit
page D3



Claude Picher
À qui profite
la Bourse?
page E3



Hockey
 **1**
 **2**
page S3

Tanguay transformée en forteresse

Une aile de la prison des femmes accueille son premier pensionnaire dangereux: Mom Boucher

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le bloc C de la prison pour femmes Tanguay, à Montréal, a été complètement transformé pour devenir un lieu à très haute sécurité afin d'accueillir Maurice Mom Boucher, chef des Nomads, groupe d'élite des Hells Angels.

Celui-ci est en effet devenu hier le premier occupant d'une forteresse aménagée au coût d'un million de dollars par le gouvernement du

Québec. Il est accusé des meurtres prémédités des gardiens de prison Diane Lavigne et Pierre Rondeau.

La Presse a appris hier que le vaste espace, comprenant 15 cellules et libre depuis que les prisonnières sous la juridiction du gouvernement fédéral ont été transférées dans le nouveau pénitencier de Joliette, a ainsi été recyclé.

Une représentante des Services correctionnels du Québec a refusé de confirmer l'information voulant

que Boucher ait été transféré de Sherbrooke à la prison Tanguay. Elle s'est contentée de dire que Boucher se trouvait dans la région de Montréal.

Mais au bureau du ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, une porte-parole a confirmé l'information et indiqué que le coût des travaux était de l'ordre du million de dollars.

« Ce secteur de très haute sécurité, a-t-elle dit, n'a pas été aménagé

seulement pour M. Boucher. Il va servir dans le futur pour la détention préventive des personnages jugés extrêmement dangereux. »

Hier soir, les alentours de la prison Tanguay étaient sous l'étroite surveillance d'agents de la Sûreté du Québec. À l'entrée du stationnement, on avait abaissé l'énorme barrière et une auto de police était de faction. Par l'entrée du boulevard Henri-Bourassa, il y avait plusieurs autos de la SQ qui circu-

laient lentement.

Jusqu'à hier, Boucher, arrêté le 18 décembre devant l'hôpital Notre-Dame, était gardé sous haute surveillance à la prison de Sherbrooke. Non loin de sa cellule, il y avait deux délateurs de Carcajou.

C'est escorté par le groupe tactique de la SQ qu'il est arrivé, vers 14 h 45 hier, dans un fourgon à la prison Tanguay.

■ Autres informations, page A3

Rochon sort de ses gonds

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le ministre de la Santé, Jean Rochon, n'aurait pas toléré longtemps la grève entreprise il y a deux jours par les chirurgiens de l'hôpital du Sacré-Coeur. Si la situation s'était prolongée, comme dans de précédents arrêts de travail, le gouvernement serait intervenu, a-t-il indiqué hier.

« Il est arrivé des situations comme celle-là, on ne les a pas tolérées. On est intervenus », a-t-il tranché, lançant du même souffle un appel à la collaboration des 65 chirurgiens, dont la réaction de protestation a été « un peu vive », estime M. Rochon. En fin de journée hier, les médecins ont finalement décidé de reprendre le travail en salle d'opération aujourd'hui.

« Je peux comprendre que ça peut peut-être demander certains efforts de la part des médecins pour travailler dans deux hôpitaux, mais il va falloir utiliser le réseau dans son ensemble de plus en plus. Si tout le monde décide d'agir selon son intérêt et qu'il se fout des autres, le réseau ne marchera jamais », a-t-il souligné à l'issue d'une période de questions totalement consacrée à la santé.

Le ministre Rochon en avait effectivement plein les bras hier: en plus de grèves à Sacré-Coeur et au Centre hospitalier de l'Outaouais, on apprenait que 80 médecins ont quitté le Centre hospitalier universitaire de Montréal depuis la fusion et, par-dessus le marché, un sondage réalisé pour Radio-Canada démontait que près de 60 % des Québécois n'avaient plus confiance en Jean Rochon pour la gestion du réseau de santé.

Mitrailé de questions par les libéraux, le ministre est d'ailleurs littéralement sorti de ses gonds, en Chambre. « Beaucoup de choses sont médiatisées dans le contexte actuel: la moindre petite défaillance, on en fait un drame, on en parle pendant trois jours. Les bons coups, on n'en parle pas, comme s'il n'y avait pas de problèmes ayant », a-t-il tonné, ressortant de vieilles coupures de presse qui

Voir **ROCHON** en A2

■ Autres textes, page A4

Doré dévoile son programme

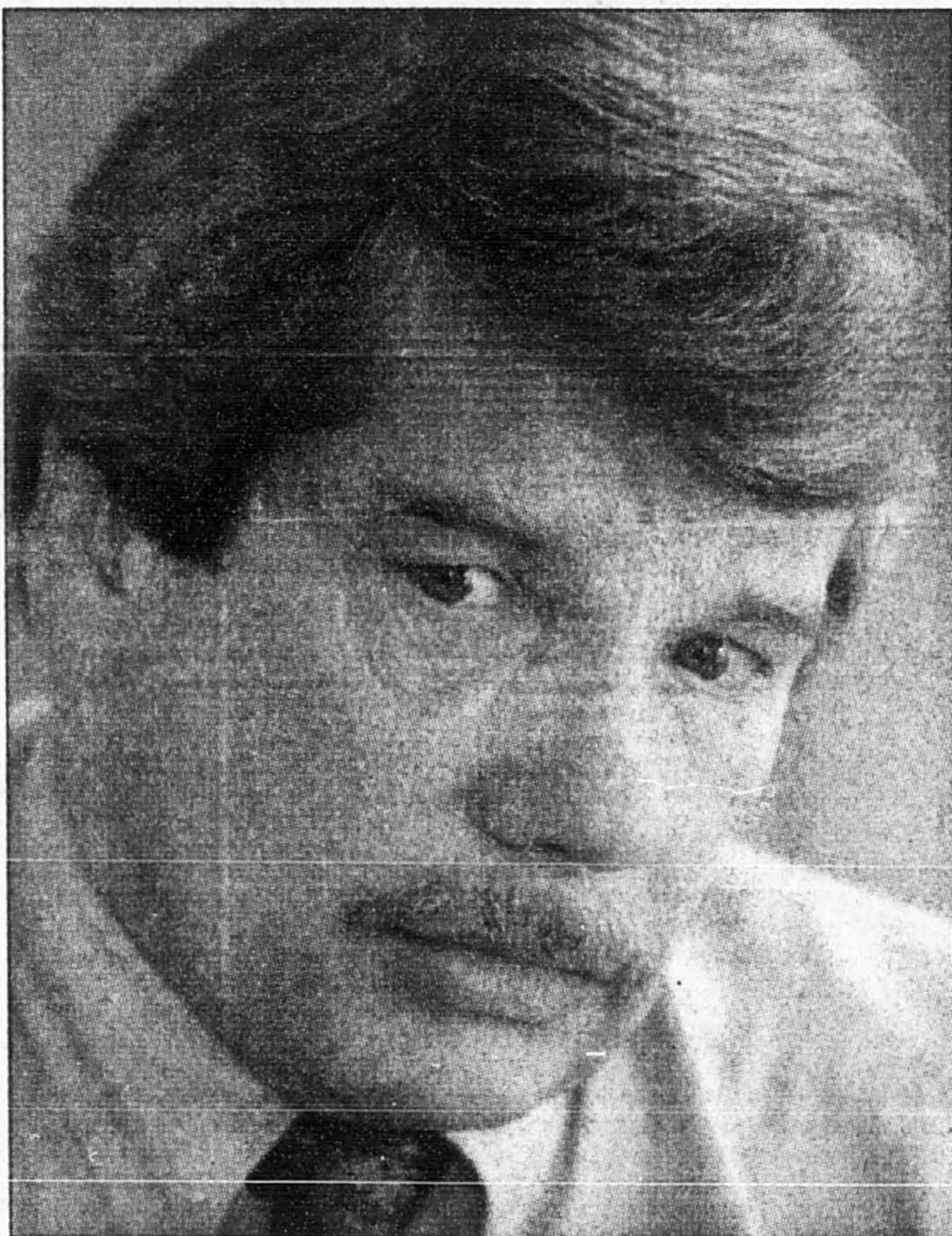


PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

Jean Doré: « J'ai mal à mon âme de Montréalais. »

D'abord remettre de l'ordre dans les finances

MICHÈLE OUMET

Remettre de l'ordre dans les finances de la Ville, revoir l'efficacité de chacun des services, quitter à en privatiser certains, établir un partenariat avec des organismes comme le YMCA ou l'entreprise privée, diminuer le fardeau fiscal des Montréalais, revoir de fond en comble les conventions collectives, augmenter la productivité des employés municipaux, ... décidément, l'ex-maire de Montréal, Jean Doré, a un programme chargé.

Ce sont les dossiers auxquels il s'attaquera en priorité s'il est élu maire de Montréal le 1er novembre. Car Jean Doré est déterminé:

il plonge, même si Jacques Duchesneau, le populaire directeur de la police de la Communauté urbaine de Montréal, se lance aussi à l'assaut du poste de Pierre Bourque.

C'est un Jean Doré repent, qui reconnaît certaines erreurs du passé, comme la fameuse surtaxe sur les immeubles non résidentiels et l'acquisition de nombreuses propriétés qui ont mis les sociétés par municipales dans le trou — elles ont accumulé une dette de 600 millions — que La Presse a rencontré, hier, dans les bureaux de sa firme de relations publiques char-

Voir **D'ABORD** en A2

Duchesneau hésite toujours



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Jacques Duchesneau: l'aventure le tente.

Le chef démissionnaire a reçu plusieurs offres

MICHÈLE OUMET

Jacques Duchesneau hésite toujours entre un poste à Ottawa et la mairie de Montréal.

Ce matin, à 9 h, le très courtois directeur de la police annoncera aux membres du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal qu'il prend sa retraite, à partir du 3 avril, après 30 ans de service... même si son mandat se termine seulement en novembre.

Il rencontrera ensuite la presse, mais il se montrera peu bavard: il se contentera de dire qu'il prend sa retraite et qu'il réfléchira à son avenir... après le 3 avril.

Juste avant, à 8 h, il annoncera à

ses cadres qu'il quitte la direction de la police.

Sa patronne, la présidente de la Communauté urbaine de Montréal, Véra Danyluk, est au courant de ses intentions. Ils se sont rencontrés hier matin au quartier général de la police, rue Bonsecours.

Jacques Duchesneau sera donc très discret.

Pas question d'annoncer ses couleurs alors qu'il est toujours à la tête du service de la police. La situation serait intenable.

À la Communauté urbaine de Montréal, par exemple, il doit défendre ses dossiers devant les

Voir **LE CHEF** en A2

653

JOURS
AVANT
L'AN 2000

INDEX

Petites annonces

- index C3
- immobilier C3 à C5
- marchandises C5
- emplois C5
- automobile C6, D13

- affaires E2

Arts et spectacles D7 à D10

- horaires-spectacles D8

- télé-horaire D9

Bandes dessinées C4

Bridge C6

Décès D12 et D13

Économie E1 à E10

Êtes-vous observateur? C3

Feuilleton C7

Horoscope C6

Informatique B9

Loteries A2 et A11

Maisons de la culture D6

Monde C1 et C2

Mots croisés C4 et S10

Mot mystère C7

Politique B1, B4 et B5

Quoi faire D5

Tabloid Sports

- Réjean Tremblay S5

ÉDITORIAL

La planque idéale
- Pierre Gravel

page B2

MÉTÉO

Neige
Max. -1, min. -1

Cahier Sports,
page 16



AIR CANADA

B.

Le plus de vols sans escale entre **Montréal** et **Vancouver**.

A.

Auckland retrouve du courant

Associated Press
AUCKLAND

Le mystère subsiste toujours sur la cause des coupures de courant qui frappent depuis près d'un mois le centre d'Auckland, la plus grande ville de Nouvelle-Zélande.

Par chance, une météo clémente est venue au secours de la compagnie d'électricité locale. Mais pour combien de temps?

Depuis la fin de la semaine dernière, le ciel s'est couvert au « Pays du long nuage blanc » — nom de la Nouvelle-Zélande en maori — et le mercure, qui affichait près de 30 degrés, est descendu à 21, permettant de réduire l'utilisation de l'air conditionné à Auckland.

Résultat: le centre-ville, rationné en électricité depuis le 20 février, n'a enregistré aucune coupure cette semaine. Des mesures d'économie d'énergie mises en place la semaine dernière avaient déjà permis de limiter la pénurie.

Signe d'un retour à la normale, la plupart des petits commerces du centre-ville ont pu rouvrir cette semaine et la Haute Cour, qui s'était exilée en banlieue et dans le reste du pays, a regagné son siège.

Mais Mercury Energy, la compagnie d'électricité chargée de l'approvisionnement de la ville, s'inquiète d'une possible remontée du thermomètre. « Un temps plus chaud sera un véritable test pour la capacité du centre-ville à économiser l'électricité », souligne Patrick Strange, directeur des prévisions.

Les coupures de courant ont été provoquées par la défaillance mystérieuse le 20 février d'un câble souterrain à haute tension, le quatrième à rendre l'âme en l'espace d'un mois. La pénurie d'électricité a frappé quelque 120 immeubles d'habitation dans le centre d'Auckland, affectant plus de 8500 commerces et sociétés, et quelque 6200 habitants.

Le secteur économique est lourdement pénalisé. Les entreprises touchées, qui emploient 74 000 personnes, estiment leurs pertes à des centaines de millions de dollars néo-zélandais.

QUE PENSEZ-VOUS DE LA CUM?

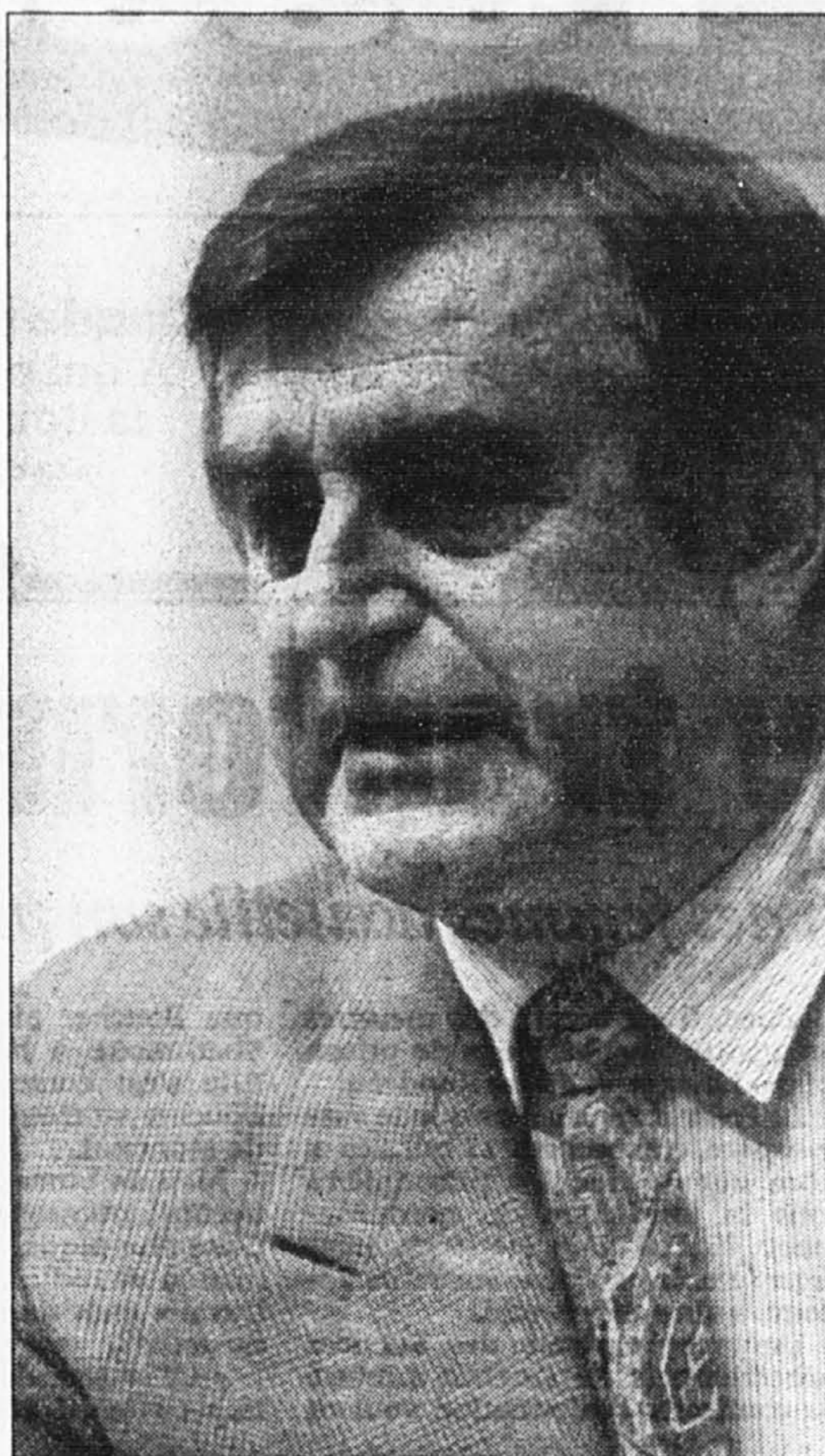
Un sondage SOM

■ Rarement, depuis sa création il y a 30 ans, a-t-on sondé ou consulté les citoyens de l'île de Montréal sur la Communauté urbaine de Montréal, son existence, son évolution, son avenir. À l'occasion du grand colloque organisé ce week-end par l'Université du Québec à Montréal sur « la CUM et les nouveaux enjeux métropolitains », *La Presse* publiera, samedi, les résultats d'un sondage exclusif de la maison SOM sur les enjeux de la Communauté urbaine de Montréal. En outre, le cahier Plus contiendra des articles d'analyse et de réflexion sur le passé, le présent et l'avenir de la CUM. À lire samedi dans *La Presse*.

Suites de la une



Le ministre Jean Rochon a répondu aux questions de l'opposition au sujet des compressions dans le domaine de la santé.



Le premier ministre Lucien Bouchard a défendu avec véhémence son ministre de la Santé et les compressions qu'il impose.

Rochon sort de ses gonds

ROCHON / Suite de la page A1

montraient l'ampleur des listes d'attente et d'engorgement des urgences sous le règne libéral.

Loin de faire de la santé une priorité, comme l'affirmait le chef de l'opposition, les libéraux ont dépensé l'argent « n'importe comment », s'est exclamé le ministre. « Non seulement les malades attendaient, mais il y avait des gicleurs défectueux, des fenêtres où il s'infiltrait de l'eau, des murs pleins de crêpi et des tuyaux de chauffage rongés. Ils faisaient quoi avec l'argent? »

Devant la presse, il a déclaré voir une amélioration dans les chiffres du sondage, qui démontrait également que 77 % des répondants estimaient qu'ils recevraient des soins adéquats s'ils devaient se rendre à l'hôpital. « Il y a six mois, les sondages nous disaient que 70 % de la population espérait de ne pas être malade parce qu'ils avaient une mauvaise opinion du réseau. Les gens reprennent confiance dans le système de santé », croit-il.

Le premier ministre Bouchard est d'ailleurs venu à la rescousse de son ministre, en faisant valoir que si la réforme de la santé est impopulaire à court terme, elle se révélera bénéfique dans quelques années.

D'abord remettre de l'ordre dans les finances

D'ABORD / Suite de la page A1

gée de mettre en place les premiers éléments de sa campagne électorale.

« Il ne faut plus essayer de faire du développement immobilier à la place des autres, a expliqué M. Doré. Si tu le fais, il faut que tu t'associes avec des partenaires du privé. Dans le public, tu ne prends pas de risques avec l'argent des contribuables. »

Jean Doré ne ménage pas son adversaire Pierre Bourque pour qui il a eu des mots très durs. « Le contexte est extraordinairement difficile, a-t-il lancé. Montréal est une ville affaiblie à tous les points de vue. La situation n'a plus aucun bon sens et elle s'est détériorée sur tous les fronts: les services de base, le leadership, les relations avec Québec, les finances. Et c'est le ré-

sultat de l'incohérence et de l'incompétence de Pierre Bourque, de son côté opaque, mettez-en! J'ai mal à mon âme de Montréalais. »

Jean Doré veut tout revoir et il n'a qu'un objectif: que la facture soit moins salée pour les Montréalais. Et s'il faut refiler certains services au privé, il le fera. « Il y a des affaires qu'on ne peut plus faire, a-t-il souligné. On vas-tu continuer à remonter des moteurs dans nos shops alors que le privé peut le faire pour pas cher et avec, en plus, une garantie? Il faut tout réévaluer et ces questions seront sur la table. Le débat sera public. Il faut revenir aux services de base, revoir l'organisation de l'appareil municipal, réorganiser le travail, augmenter la productivité et diminuer les coûts. »

Les 13 syndicats de la Ville devront aussi se mettre à table. « C'est clair comme de l'eau de ro-

che qu'il faut augmenter la productivité, a-t-il noté. On n'en a pas pour notre argent! Les Montréalais en ont plein le casque de payer pour des services qu'ils n'obtiennent pas, qui coûtent trop cher ou qui sont inefficaces. Ils ont souvent honte de dire qu'ils vivent à Montréal! »

Jean Doré va bâtir un nouveau parti politique. Tout neuf. Pas question de se réconcilier avec le Rassemblement des citoyens de Montréal. « Le RCM s'est disqualifié comme véhicule de changement, a-t-il affirmé. Il est trop rigide et il ne s'est pas renouvelé. Il faut créer quelque chose de neuf, mais je ne réinventerai pas un nouveau RCM. »

M. Doré reste très discret sur ses appuis. « Je ne ferai pas de name dropping », a-t-il précisé, tout en indiquant, mine de rien, qu'il a le soutien de conseillers municipaux

indépendants, d'une partie du groupe Réseau Montréal, un noyau d'ex-militants du RCM qui ont récemment claqué la porte du parti, et du groupe de travail de Yolande Cohen, composé d'une quinzaine de personnes qui se réunissent régulièrement pour discuter des problèmes de la Ville.

Et il est tout aussi discret sur les finances de son organisation embryonnaire.

Il a ajouté qu'il a appris de ses erreurs et qu'il a tiré les leçons de sa défaite de 1994. « Lors des dernières élections, il y a eu un verdict implacable et je l'ai accepté, a-t-il raconté. Ça fait mal de se faire dire qu'on ne veut plus de toi. J'avais perdu le contact avec la population, j'étais devenu le porte-parole des services! C'était le monde à l'envers. »

Une époque révolue, a-t-il promis.

Le chef démissionnaire a reçu plusieurs offres

LE CHEF / Suite de la page A1

membres du comité exécutif où siège... le maire Pierre Bourque.

Tant que M. Duchesneau occupera le fauteuil de directeur de la police, il ne soufflera pas un seul mot sur son avenir. Donc rien avant le 3 avril.

Ce matin, c'est d'ailleurs son remplaçant putatif, Claude Rochon, qui défendra les dossiers de la police devant les membres du comité

exécutif pendant que M. Duchesneau s'entretiendra avec les (très) nombreux journalistes venus l'attendre patiemment à la porte du comité, caméra et carnet de notes en main.

Jacques Duchesneau a plusieurs offres sur la table. Le gouvernement fédéral lui propose, entre autres, la direction du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), mais rien n'est conclu, loin de là. Plusieurs entreprises montréalaises essaient aussi de

l'embaucher. Sans oublier, évidemment, la mairie de Montréal. Plusieurs personnages influents, dont l'homme d'affaires et ex-joueur de hockey Serge Savard, tentent de convaincre le futur retraité de se lancer dans la politique municipale.

L'aventure le tente, mais Ottawa reste toujours dans la balance.

En plus de Serge Savard, d'autres essaient de persuader M. Duchesneau de faire la lutte à Pierre Bourque, comme l'homme d'affaires

faibles Pierre-Louis Lévesque et l'ex-ministre dans le gouvernement de Pierre Trudeau, Jacques Olivier. Les pressions sont très fortes et très insistantes et les ardeurs de ses supporters se sont ravivées lorsqu'ils ont appris le retrait définitif de la course à la mairie de la députée libérale Liza Frulla. C'est le syndrome Jean Charest.

Mais pour l'instant, M. Duchesneau n'a ni parti politique ni équipe. Que des pressions.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Télécopieur pour abonnement : 285-7039

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Télécopieur : 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détaillants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650»
Port de retour garanti. (USPS003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne

à trois chiffres : 159

à quatre chiffres : 0589

6/49: 15 23 28 39 45 48 Compl. 2

avec extra: 6 2 0 7 2 1

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:

■ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue

Sherbrooke Est (métro Préfontaine),

de 10 h à 19 h 30;

■ à Montréal: Collège Marianopolis, salle

102, 3880, chemin de la Côte-des-Neiges, de

9 h 30 à 16 h;

■ à Montréal: Institut Teccart, salon des

étudiants, 3030, rue Hochelaga Est, de 9 h 30

à 15 h 30. Objectif: 100 donateurs;

■ à Trois-Rivières: Université du Québec,

Sciences infirmières, pavillon Albert-Tessier,

3331, boul. des Forges, de 10 h 30 à 16 h 30;

■ à Pincourt: Omni-Centre, 375, boul.

Cardinal-Léger, de 13 h 30 à 20 h 30.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Une virée dans le parc de la Gatineau

■ L'air doux et les journées plus longues permettent aux amateurs de plein air de faire des virées dans la nature sans devoir s'emmitoufler. Les skieurs tentés par une aventure en refuge devraient profiter des prochaines semaines pour vivre l'expérience et le parc de la Gatineau, dans la région de l'Outaouais, est l'endroit idéal. À lire, demain, dans le cahier Sports.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Le chef de l'Action démocratique Mario Dumont prend-il la bonne décision en refusant de profiter de l'arrivée de Jean Charest pour réintégrer son ancienne formation?

Il n'y aura pas de course au leadership du PLQ comme le souhaitait Jean Charest. Est-ce une bonne chose?

À cette question posée hier, le pourcentage de réponses obtenues a été:

Oui: 36 %
Non: 64 %

Plus de 40 camps accrédités sur place!
LA FOIRE DES Camps de vacances et camps de jour

18 au 22 mars
au Stade olympique

Cet été,
j'fous le camp!

Il est déjà temps de planifier les vacances estivales des enfants...

(514) 252-3113
1 800 361-3586
ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC

La Presse

Le mot du jour
informel

■ L'emploi de cet adjectif au sens de à bâtons rompus, exploratoire, familial, intime, non officiel, officieux, privé, sans cérémonie, de sport vient de l'adjectif anglais *informal*. Comme on le

voit, les synonymes ne manquent pas.

- Une conversation à bâtons rompus.
- Une réunion exploratoire.
- Une rencontre intime.
- Une démarche officieuse.
- Un repas sans cérémonie.
- Une tenue de sport.

Paul Roux



**Le Lexique
des difficultés
du français
dans les médias**

de l'auteur du Mot du jour

La Presse : (514) 285-7364 / 19,95\$ + taxes

L'EXPRESS
DU MATIN

Flic condamné

■ Le détective Denis Lamontagne, suspendu de ses fonctions par la police de Memphrémagog, dans les Cantons de l'Est, a écoupé une peine avec sursis de 60 jours de détention qu'il purgera dans la communauté et 100 heures de travaux communautaires. Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Robert Sansfaçon de la Cour du Québec, à Sherbrooke. Au service de la police de Magog depuis 1976, Lamontagne, âgé de 52 ans, avait reconnu sa culpabilité à des accusations d'abus de confiance et d'entrave à la justice pour avoir prêté à Chantale Lefebvre, pour sa protection personnelle, un pistolet se trouvant sous son contrôle et de l'avoir incitée à cacher cette arme.

Pas d'arme à feu

■ Normand Levasseur, ce Madeinois qui avait défrayé avec éclat la manchette, le 16 mai 1996, pour avoir grimpé à la structure du pont Laviolette, à Trois-Rivières, pour revendiquer le droit des pères divorcés à une justice plus humaine, s'est vu refuser, hier, l'autorisation de posséder une arme à feu. Se disant amateur de chasse au canard, Levasseur réclamait du tribunal la permission de posséder à nouveau une arme pour enfin vivre, selon ses propos, une vie de famille normale. Il avait perdu ce droit lorsque le juge Jacques Trudel lui avait interdit, quelque temps après l'affaire du pont Laviolette, d'en posséder une pour une période d'un an. Comme il possède un dossier judiciaire, Normand Levasseur devra recevoir l'aval de la cour pour détenir à nouveau une arme.

Mort suspecte d'un
Québécois au Mexique

■ Une enquête a été instituée par le Bureau du coroner pour déterminer les circonstances de la mort de Nicolas-Olivier Samson, 22 ans, de Québec, victime d'une chute à l'aéroport d'Acapulco, à la fin du mois de janvier. Il est mort à l'Hôtel-Dieu de Québec le 2 février sans jamais avoir repris conscience. Selon les informations divulguées hier par le Bureau du coroner, le défunt avait un billet d'avion pour un voyage à Acapulco du 22 au 29 janvier, mais avait, semble-t-il, l'intention de prolonger son séjour. Les vacances du Québécois auraient mal tourné à la suite d'une fête en compagnie de Mexicains pendant laquelle il se serait fait dérober tous ses papiers. « Il aurait été empoisonné et malade pendant deux jours avant de décider de rentrer au pays », a expliqué François Houle, porte-parole au Bureau du coroner.

Stationnement incitatif

■ L'Agence métropolitaine de transport met à la disposition de la population de la Rive-Sud et de la Montérégie, en collaboration avec ses partenaires locaux, sept parcs de stationnement incitatifs à Brossard, Châteauguay, Delson, Boucherville, La Prairie, Saint-Hubert et Sainte-Julie, soit un total de 2345 places. Desservis par les sociétés de transport locales, ces sept parcs de stationnement sont accessibles gratuitement. La STRSM, les organismes municipaux et intermunicipaux de transport et les conseils intermunicipaux de transport ont adapté leurs horaires en fonction des besoins des usagers.

Cerfs en promenade
à Longueuil

■ Un automobiliste a heurté un cerf peu après 18 h 30 hier sur le boulevard Roland-Therrien à Longueuil, à proximité de la base de plein air. Il semble que l'animal d'une centaine de livres faisait partie d'une harde d'une douzaine de bêtes dont la présence sur le boulevard venait d'être signalée. Selon un représentant de la police municipale, il arrive fréquemment, au printemps et à l'automne, que des cerfs soient aperçus dans ce secteur de la ville.

Début de l'enquête préliminaire du motard Maurice Mom Boucher

YVES BOISVERT

Le motard Maurice Mom Boucher, décrit par la police comme un personnage clé de la guerre entre les Hells Angels et les Rock Machine, subira à compter de ce matin son enquête préliminaire pour le meurtre prémédité de deux gardiens de prison.

Aucun témoin ne sera toutefois entendu aujourd'hui, une requête de la défense devant être présentée en début de séance pour que le tout soit remis à lundi.

Boucher est accusé d'avoir commandé les meurtres, un geste qui, s'il est prouvé, entraîne les mêmes conséquences que s'il avait lui-même tiré sur les victimes : l'emprisonnement à vie, sans libération conditionnelle avant 25 ans. Mais on est loin de là pour le moment.

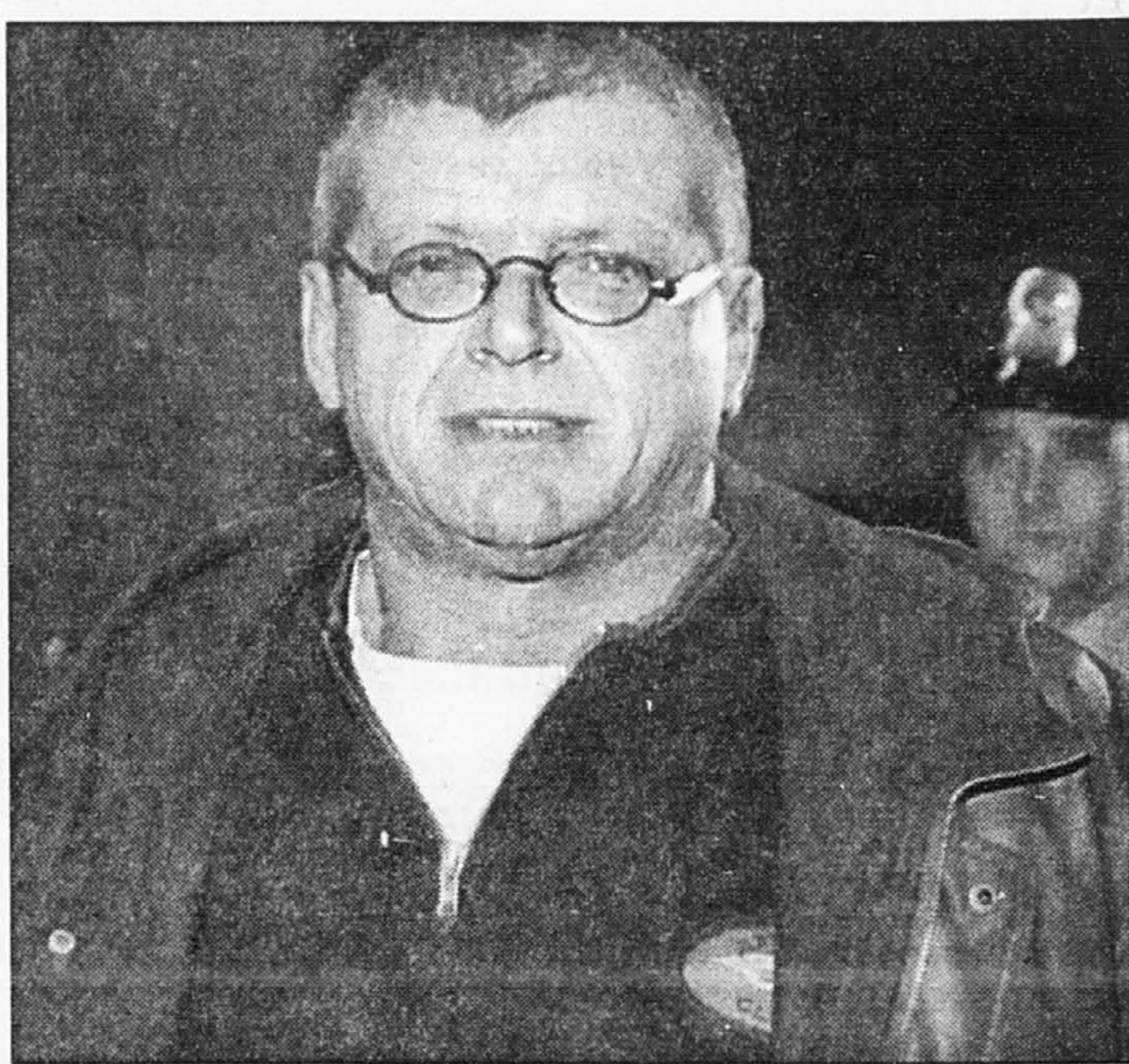
On s'attend à une lourde présence policière aujourd'hui au palais de justice de Montréal. La comparution de Boucher, 44 ans, le 19 décembre, avait été démenagée en

cour municipale après qu'un homme eut foncé en voiture dans les portes du palais de justice. On ignore encore aujourd'hui s'il y avait un lien entre les deux événements, mais on n'a pas pris de chance : des blocs de béton ont été installés tout autour du palais de justice pour rendre impossible la répétition d'un tel geste.

On sait qu'un des auteurs des deux meurtres témoignera contre Boucher. On sait aussi que ce délateur, Patrick Gagné, n'est pas un témoin direct de la « commande » qu'aurait placée Boucher pour faire assassiner les deux gardiens, Diane Lavigne et Pierre Rondeau, tués par balles en juin et septembre 1997.

Le ministère public, représenté par un de ses procureurs les plus aguerris, Jacques Dagenais, devra démontrer que les ordres ont été donnés par Boucher, qu'on a décrit comme le « chef guerrier » des Hells. À l'étape de l'enquête préliminaire, la seule existence d'une preuve, même faible, sur tous les éléments du crime, suffira à faire citer Boucher à son procès.

La défense sera assurée par un avocat réputé de Québec, M^e Jacques Larochelle. L'enquête sera présidée par le juge Jean-Pierre Bonin, de la Cour du Québec.



Maurice Mom Boucher photographié en décembre dernier lors de sa comparution au palais de justice de Montréal.

Le cadavre d'André Toots Tousignant identifié

Le meurtrier de Diane Lavigne avait choisi le mauvais partenaire

ANDRÉ CÉDILOT et
JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Recherché depuis trois mois, une recrue des Nomads, André Toots Tousignant aurait été exécuté pour avoir choisi un partenaire devenu délateur afin d'assassiner la gardienne de prison Diane Lavigne, le 26 juin 1997.

Le cadavre calciné de Tousignant, un proche du chef des Hells Angels, Maurice Mom Boucher, avait été trouvé le 27 février dernier à Bromont, mais ce n'est qu'hier que la Sûreté du Québec l'a formellement identifié.

Membre des Rockers, Tousignant aurait reçu la commande de tuer un agent de la paix pour déstabiliser le système judiciaire, et c'est Diane Lavigne, qui travaillait au Centre de détention de Montréal (Bordeaux) qui avait été choisie comme cible.

Un autre membre des Rockers, Paul Fon-Fon Fontaine devait accompagner Tousignant lors de cette « mission spéciale ». Mais le jour J, le 26 juin 1997, pour des raisons



André Toots Tousignant

que l'on ignore, il avait été remplacé par un sympathisant du club, Stéphane Godasse Gagné, reconnu pour sa témérité et son sang-froid.

En virant sa veste en décembre dernier, Gagné a toutefois permis de mettre la main au collet de Maurice Boucher, qui avait jusque-là réussi à échapper à toutes les traques de l'escouade Carcajou, spécialement formée pour mettre fin à la guerre entre les Hells Angels et les Rock Machine.

Boucher a depuis été accusé des meurtres de Diane Lavigne et d'un autre gardien de prison, Pierre Rondeau, abattu au volant d'un fourgon cellulaire qui se rendait au Centre de prévention de Rivière-des-Prairies, le 8 septembre.

Dans les milieux policiers, on croit que Tousignant a payé de sa vie la décision d'avoir choisi Gagné pour l'accompagner lors du meurtre de Mme Lavigne. Autre raison plausible : on craignait qu'il décide lui aussi de vider son sac quand il serait épinglé par la police.

Ses assassins lui ont tiré deux balles à la tête et à la poitrine avant de l'asperger d'essence et de mettre le feu à son cadavre qu'ils ont abandonné sur le chemin Racine, dans un secteur peu passant de la

municipalité de Bromont, dans les Cantons de l'est. Pour rendre plus difficile son identification, les meurtriers lui avaient sectionné le bout des doigts. Les policiers de Carcajou ont obtenu son identité grâce à des expertises dentaires.

Les enquêteurs n'écartent pas la possibilité que Paul Fontaine, dont on est toujours sans nouvelle, ait subi le même sort. Fontaine aurait participé au meurtre du gardien Rondeau avec Godasse Gagné.

À la suite des meurtres des deux gardiens de prison, Tousignant et Fontaine auraient été promus recrues au sein du club élite des Hells Angels, les Nomads.

Tousignant s'était fait connaître alors qu'il portait les couleurs des Rockers, club école des Nomads, parrainé par Mom Boucher. Il a notamment été le porte-parole du club lors d'un attentat à l'explosif survenu à leur repaire fortifié de la rue Gilford, à Montréal. Tousignant disait être un honnête citoyen gagnant sa vie en vendant des *peanuts*.

Il est par la suite devenu le chauffeur de Boucher.

Le problème chilien déborde chez le ministre Simard

Des manifestants favorables à la cause des grévistes de la faim chiliens, qui en sont maintenant à un mois de jeûne, ont investi hier après-midi le bureau montréalais du ministre québécois des Relations internationales en exigeant son intervention auprès d'Ottawa.

Le groupe, composé de Chiliens, d'étudiants et de cégépiens, occupait encore hier soir le bureau du ministre Sylvain Simard, qui se trouvait à Québec. Un représentant du ministère tentait de négocier avec le groupe d'une quinzaine de personnes, sous l'oeil de policiers de la CUM. Quelques dizaines d'autres manifestants se trouvaient à l'extérieur.

Les manifestants ont demandé que le ministre québécois intervienne auprès d'Immigration Canada pour que les Chiliens refusés comme réfugiés bénéficient d'une révision de leurs cas. Le ministre Simard, qui ne dispose d'aucun pouvoir en matière d'immigration, n'avait pas répondu à cet appel hier soir.

Par ailleurs, un autre Chilien en grève de la faim a dû être transporté à l'hôpital Jean-Talon, en début de soirée. Il s'agit du cinquième jeûneur à devoir abandonner pour des raisons de santé.

Les grévistes, qui sont maintenant au nombre de 19, ont entamé le 18 février dernier leur jeûne pour protester contre le rejet des demandes d'asile politique de quelque 160 familles chiliennes vivant à Montréal et réunies au sein du comité « Non à l'indifférence ».

Croix-Rouge et CSN

À l'issue d'un vote à scrutin secret, sous la surveillance du ministère québécois du Travail, un groupe d'employés des services transfusionnels de la Croix-Rouge à Montréal a choisi, dans une proportion de 73 %, d'être dorénavant représenté par un syndicat affilié à la CSN. Lors du scrutin, les 10 et 14 mars, 79 personnes sur une possibilité de 98 se sont prévalues de leur droit de vote : 58 d'entre elles ont préféré la CSN et 20 la section locale 1651 du SCFP (FTQ). Un bulletin de vote a été rejeté. Ces salariés assistent les infirmières lors des collectes de sang, voient au transport du sang, organisent des cliniques et voient à l'administration et à l'entretien. C'est le troisième groupe d'employés des services transfusionnels de la Croix-Rouge à se donner un syndicat CSN après les techniciens et les assistants techniciens.

4000 NOUVEAUX BILLETS EN VENTE MAINTENANT

AILES
LES AILES DE LA MODE

PRÉSENTE

Michel
SARDOU

LES DALS POPULAIRES... UNE FILLE AUX YEUX CLAIRS
LA MALADIE D'AMOUR... ET MOURIR DE PLAISIR
L'HABITUDE EN FRANCE... COMME D'HABITUDE
LES VIEUX MARIÉS... EN CHANTANT !
ÊTRE UNE FEMME... LE FRANCE
JE VAIS L'AIMER... JE VOLE

27 JUIN 98

Billets en vente sur le réseau Admission, au Centre Molson ou en composant (514) 790-1245

AILES **La Presse** **LIMOCAR** **CITE** **UNE PRODUCTION MARTIN GÉLINAS ET DIDIER MORISSONNEAU**

Entente fragile à l'hôpital Sacré-Coeur

Les chirurgiens suspendent leur grève « pour le bien de la population »

MARIE-FRANCE LÉGER

La situation semblait revenir à la normale hier à l'hôpital du Sacré-Coeur, au moins temporairement, la direction et les chirurgiens acceptant de mettre de l'eau dans leur vin, la première en décidant d'interrompre les annulations de chirurgies non urgentes, les seconds en suspendant leur grève « pour le bien de la population ».

Aujourd'hui, les chirurgies électorales devraient donc reprendre jusqu'à nouvel ordre avec la réouverture du bloc opératoire ainsi que la reprise des activités dans les cliniques externes. Il s'agit d'une entente fragile, temporaire, ni la direction ni les spécialistes n'osant s'aventurer à plus long terme.

Encore par voie de communiqué, la direction de l'hôpital a fait savoir hier, qu'avec ses partenaires, elle orientait « ses efforts vers la recherche de solutions durables et efficaces qui permettront de préserver le fragile équilibre qui existe dans l'accès des différentes clientèles

aux soins et services dispensés par l'hôpital ».

Pour leur part, les chirurgiens et les anesthésistes doivent rencontrer aujourd'hui la direction du CMDP (conseil des médecins, dentistes et pharmaciens) et l'administration pour trouver des solutions au problème des listes d'attente en chirurgie.

Les 65 chirurgiens du Sacré-Coeur ont trouvé un soutien de taille à la Fédération des médecins spécialistes du Québec. Le docteur Michel Brazeau, porte-parole de la FMSQ, a dit comprendre ces chirurgiens qui en ont assez de l'ap-

proche « autoritariste et bureaucratique » du ministère et de la régie et de la vision « fragmentaire » qu'ils ont du système de santé.

« Il faut attirer l'attention de la population. On demande plus de place pour tous les patients, pas juste pour les patients de l'urgence », a insisté le Dr Brazeau.

On devinera que cette réaction n'est pas partagée par le président de la régie régionale, Conrad Sauvé. Il juge les moyens de pression utilisés « inacceptables » puisqu'on pénalise ceux qu'on doit desservir ». M. Sauvé dit que c'est à l'établissement de gérer la crise, mais qu'il ne faut pas pour autant recommencer à laisser traîner les patients dans le corridor des urgences.

Il rappelle que la régie régionale

de Montréal-Centre demande 48 millions en trois ans pour améliorer l'accès dans les secteurs chirurgicaux les plus problématiques : la chirurgie cardiaque, la neurochirurgie, l'ophtalmologie, l'orthopédie et la radio-oncologie. « On veut accélérer aussi la construction du centre ambulatoire au Sacré-Coeur », a-t-il souligné.

« On demande plus de place pour tous les patients, pas juste pour les patients de l'urgence. »

Le CHUM perd ses spécialistes

Pendant que l'hôpital du Sacré-Coeur se débat avec ses spécialistes, le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), lui, perd les siens. Depuis 18 mois, 80 spécialistes sont partis ; à la retraite, en congé sabbatique ou dans d'autres établissements. Selon le chirurgien Denis Gravel, président du CMDP, le nombre des départs

devrait augmenter puisque d'autres médecins ont annoncé leur intention de prendre leur retraite l'été prochain.

Il explique ces défections par le climat d'insécurité qui règne au CHUM depuis la fusion des pavillons Hôtel-Dieu, Notre-Dame et Saint-Luc. Les départs se font cruellement sentir surtout en anesthésie, en pathologie et en radiologie.

« On pourrait se retrouver cet été sans suffisamment de radiologistes pour assurer les soins. On essaie de voir si on ne pourrait pas s'arranger pour que ceux qui prennent leur retraite puissent continuer après à travailler six mois ou un an », a indiqué le Dr Gravel, en précisant que les problèmes de recrutement de spécialistes commençaient à se faire sentir dans plusieurs hôpitaux à Montréal.

Les omnipraticiens ont des revendications ambitieuses

MARIE-FRANCE LÉGER

Les médecins omnipraticiens ont entamé les négociations avec le gouvernement avec une liste de revendications ambitieuses : relèvement de leur salaire moyen de 150 000 \$ à 170 000 \$, abolition du quota de 50 patients par jour et abandon de la pénalité salariale de 30 % pour les jeunes médecins.

Au Québec, on compte 7200 omnipraticiens qui se partagent cette année une enveloppe globale de 868 millions en honoraires. « On n'a pas chiffré encore nos demandes avec précision, ça peut être 10 000 \$, ça peut être 20 000 \$ de plus par omnipraticien. Ce qu'on dit, c'est qu'il n'est pas normal que les médecins québécois soient moins payés que leur collègues ontariens ou que les autres médecins canadiens. Il faut une augmentation significative de l'enveloppe globale », a indiqué hier Rénauld Dutil, président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

L'entente avec le gouvernement vient à échéance le 31 mars prochain. La FMOQ a déposé ses demandes en décembre. Elle espère en venir à une nouvelle entente négociée, mais n'exclut pas les pressions si on en arrive à une impasse.

« Il ne s'agit pas d'augmentation de salaire, mais de redressement, tient à préciser M. Dutil. Depuis 1993, on n'a pas été capable de

négoier une entente adaptée à nos façons d'exercer. » Il souligne qu'on exige beaucoup plus aujourd'hui d'un médecin généraliste dans sa pratique quotidienne, mais que les ajustements n'ont pas suivi sur le plan salarial. À titre d'exemple : les omnipraticiens, dit-il, s'occupent beaucoup plus qu'avant des soins préopératoires et postopératoires, virage ambulatoire oblige.

Le quota de 50 patients par jour, au-delà duquel les médecins subissent une réduction de tarif, est définitivement un obstacle pour les médecins qui ferment cabinets et cliniques plus tôt quand le quota est atteint, affirme M. Dutil. Cette mesure ne s'applique pas les fins de semaine et les jours fériés. « Ce quota doit être aboli. Les médecins de cliniques sont très inquiets, je les comprends, avec les difficultés de recrutement en plus. On a moins de médecins qu'avant, tandis que les frais de pratique, eux, ne cessent d'augmenter. »

« Il n'est pas normal que les médecins québécois soient moins payés que leur collègues ontariens ou que les autres médecins canadiens. »

Quant à la pénalité salariale de 30 % imposée aux médecins de l'île de Montréal pendant leurs trois premières années de pratique, elle est en voie d'être levée pour les services de soins gériatriques.

La régie régionale de Montréal-Centre est en faveur de l'abolir dans tous les secteurs où les besoins le justifient. « C'est surtout dans la région de Laurentides-Lanaudière où la situation est très difficile, on manque énormément de médecins là-bas. La pénalité de 30 % vise seulement les cabinets privés. C'est discriminatoire », soutient le président de la FMOQ.

Les universitaires dénoncent le projet gouvernemental sur la formation des infirmières

LILIANNE LACROIX

Le milieu universitaire est monté aux barricades hier contre le projet des ministres Pauline Marois, de l'Éducation, et Jean Rochon, de la Santé, de limiter l'accès universitaire en sciences infirmières aux seules détentrices d'un diplôme collégial en soins infirmiers d'ici l'an 2002.

Actuellement, une aspirante infirmière peut emprunter différentes voies : un programme collégial technique de trois ans en soins infirmiers ou un baccalauréat de trois ans après un programme collégial de deux ans en sciences de la santé. C'est de cette voie que proviennent actuellement près de la moitié des étudiants. Certains peuvent même choisir à l'occasion les sciences infirmières après avoir terminé un autre bac, en biologie, par exemple.

Pour les universitaires, la décision ministérielle est complètement déconnectée de la réalité, particulièrement dans le contexte du virage ambulatoire où une solide formation scientifique est essentielle à la recherche de solutions durables pour la population.

La mort à petit feu

« En limitant la formation universitaire au perfectionnement et à la spécialisation, en limitant aussi les voies d'accès, le gouvernement risque de faire mourir nos facultés à petit feu », estime Mme Suzanne Kérouac, doyenne de la faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal, qui se dit outrée que l'on puisse exiger des universités qu'elles s'adaptent aux programmes du collégial alors que ces maisons d'enseignement supérieur ont justement pour mission de dresser les grandes orientations dans leur domaine.

« Si on ne maintient pas la possibilité d'accéder à l'université pour les étudiants en sciences de la santé et les bacheliers d'autres sciences connexes, ceux-ci seront perdus à jamais pour les sciences infirmières et choisiront tout simplement d'autres carrières », estime Mme Laurie Gottlieb, directrice de l'École de sciences infirmières de l'université McGill. Les infirmières bachelères constituent présentement 15 % de l'effectif des 66 848 professionnelles.

Malgré la situation économique difficile en 1997, 90 % des bachelères trouvaient immédiatement un emploi à la fin de leurs études. À l'été 96, sept infirmières bachelères sur 10 détenaient un emploi dans le réseau de la santé et des services sociaux comparativement à 3,5 pour les diplômées du collégial.

« Compte tenu de l'alourdissement de nos clientèles et du degré sans cesse croissant de complexité des soins infirmiers, nous avons un urgent besoin d'infirmières bachelères ayant acquis une solide formation générale en sciences au niveau collégial. Les centres hospitaliers doivent pouvoir continuer à compter sur une main-d'œuvre diversifiée répondant à la multiplicité de nos besoins », estime le Dr Patrick Vinay, doyen de la faculté de médecine.

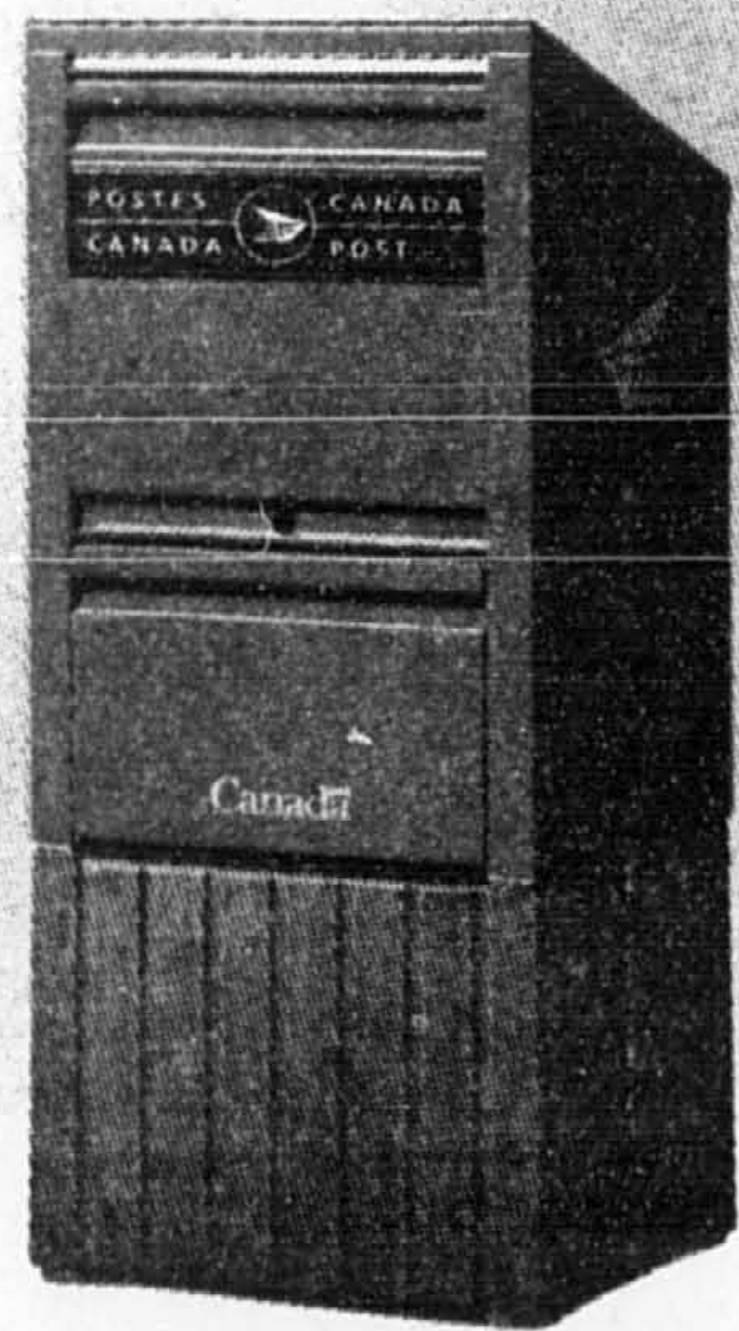
Des exigences grandissantes

À travers le monde, soulignent quatre professeurs de l'Université de Montréal qui prennent la parole au nom de leurs confrères, la majorité des pays prennent une direction tout à fait opposée à celle des ministres et décident au contraire de relever le niveau de formation infirmière pour répondre aux exigences grandissantes.

« Il est consternant d'apprendre que le gouvernement annonce que d'ici cinq ans, les policiers devront recevoir une formation universitaire pour détenir un poste d'officier alors qu'il ferme l'accès à la formation initiale à l'université pour les infirmières », poursuivent les professeurs qui s'insurgent contre le mythe que les infirmières ne sont que des exécutantes assistantes du médecin. « L'infirmière a une contribution propre à apporter à l'équipe multidisciplinaire », disent-elles.

On rappelle d'ailleurs que ce sont les infirmières, le plus souvent des bachelères, qui ont conçu des services particuliers comme les services téléphoniques Info-Santé, le suivi systématique de nombreuses clientèles après une hospitalisation et les services 24/7 aux aidants naturels des personnes atteintes de troubles mentaux... « La profession infirmière, c'est beaucoup plus que de donner des pilules, des injections et de prendre des pressions », lancent les professeurs.

ENVOYEZ PROMENER VOS FACTURES!



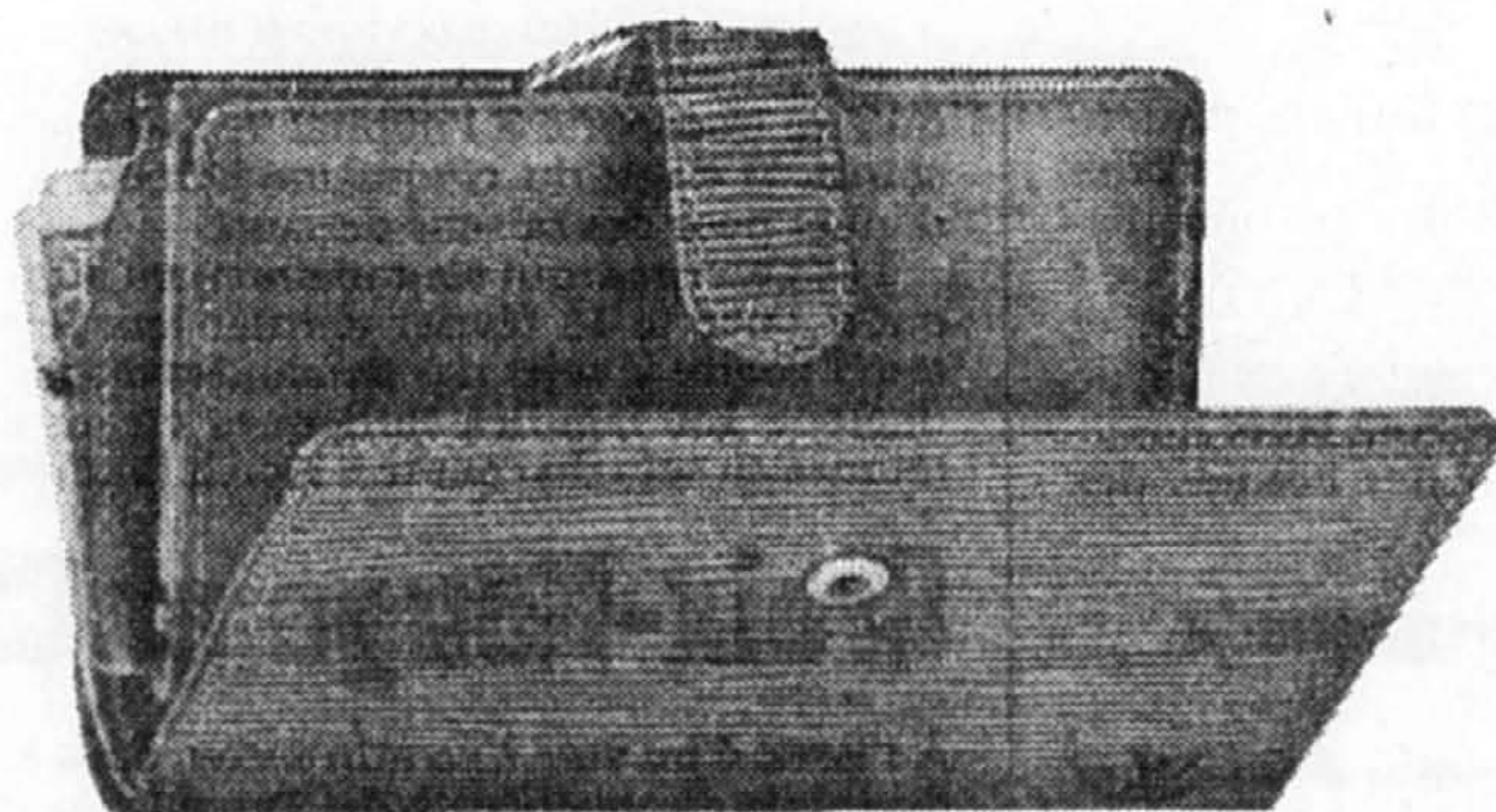
Payez-les par la poste.

Il n'y a en effet rien de plus facile ni de plus rapide que de poster vos factures.

Venez chercher vos timbres au comptoir postal près de chez vous ou commandez-les par téléphone et recevez-les à domicile en appelant le 1 800 565-4362.



LOUIS VUITTON ...l'élégance éternelle



\$600
Les portefeuilles pour hommes et femmes sont disponibles en différents formats, styles et dans toutes les collections.

Ogilvy 1307 rue Sainte Catherine Ouest
514-849-6520

Les oreilles du président

C'est l'histoire d'une dame qui dit au président des États-Unis qu'elle l'aime beaucoup et le président lui répond : « Ça tombe bien madame, je suis bandé. » Deux ans plus tard, la dame s'en va raconter son histoire à la télé. « Je suis très déçue, j'avais des gros problèmes familiaux à l'époque, je m'adressais à lui comme à un ami, je m'attendais à ce qu'il me prête une oreille compatissante. Au lieu de cela il m'a sauté dessus. »

Une oreille compatissante, donc. Serge Chapleau a génialement résumé la chose dans notre numéro de mardi en dessinant la queue de Clinton plutôt que ses oreilles. Comme le dit très justement un vieux proverbe bulgare : homme bandé n'a point d'oreille.

Le trait de génie de Chapleau dit tout ce qu'il y a de dire de cette histoire. J'ajouterais quand même qu'il y a moins d'un mois, cet homme-là est passé à un cheveu de bombarder l'Irak. De tuer des tas de gens pour rien. Que cet homme-là soumet le monde à son ordre économique et culturel. Que cet homme-là empoisonne délibérément la vie de millions de Cubains, d'Iraniens, de Colombiens, de Coréens du Nord, d'Haïtiens.

Parlait-on de le destituer ? Non. Puis-je vous faire encore observer que cet homme-là n'a tenu aucune de ses promesses sociales ? Que cet homme d'ouverture s'est dépeché, aussitôt en place, de trahir les libéraux qu'il avaient élu, de céder aux groupes de pression (les militaires dans l'affaire des gays à l'armée, les Cubains de Miami, les pro-vie, etc.). Vous ferais-je observer aussi qu'il avait promis de s'occuper des pauvres, mais qu'il s'est surtout occupé de financement électoral (le Whitewatergate).

Puis-je vous faire observer que cet homme-là encule tous les jours 275 millions

d'Américains ?

Et on devrait se scandaliser pour quelques bêtises de plus ?

■ ■ ■

Je me souviens de discussions avec des féministes à une époque où elles étaient plus libertaires qu'aujourd'hui. C'était avant qu'elles s'enlissent dans des combats néo-victoriens comme celui contre la pornographie. C'était avant qu'elles culpabilisent sur l'avortement, avant qu'elles fassent l'apologie de la famille, avant qu'elles remercient leur mari de faire la vaisselle. Je me souviens de discussions. Je me souviens d'une amie qui disait, la liberté sexuelle c'est pas de baiser quand tu veux, ce serait plutôt de ne pas baiser quand tu ne veux pas. Elle disait que le désir n'exclut jamais la politesse... Elle s'appelait Loulou. Elle est morte il y a quelques années. Elle couchait des fois avec le premier ministre quand il descendait à Montréal. Une petite vite. Elle m'avait raconté que la première fois, elle lui avait tapé sur les doigts : « On dit s'il vous plaît. Puis-je vous pogner le cul, madame, s'il vous plaît. »

Ça me fait penser que Chapleau aussi la connaît, c'est juste pour vous dire que je ne l'ai pas inventée pour les besoins de l'actualité. C'est juste pour dire aux filles qu'il y a moyen de baiser avec un président, un premier ministre et sûrement un roi sans en faire une affaire d'État.

Le dépotoir de nos rêves

J'ai fait quelque chose que je ne fais pas



Pierre
FOGLIA

22 langues.

L'Alchimiste est l'histoire d'un berger qui s'appelle Santiago. Il est visité par des anges qui l'envoient en Égypte chercher la vraie recette du couscous au mouton. En chemin, Santiago trouvera l'amour et la sagesse et surtout découvrira que l'important dans la vie n'est pas de trouver un trésor, mais bien d'en chercher un.

Je vous soumetts que Jean de la Fontaine a exploité le même thème dans *Le laboureur et ses enfants* — Mais le père fut sage de leur montrer, avant sa mort, que le travail est un trésor — avec une concision qui fait hélas défaut à Coelho. Je vous soumetts encore que Saint-Exupéry dans *Le Petit Prince* et Sonia Benezra dans son *Approche sémiotique d'une structure discursive* ont également dit que l'important était « le dedans ». Mais que cela ne vous empêche surtout pas de tripper sur Paulo Coelho dont les longues paraboles font penser à des chandelles à l'avant-champ : on sait qu'elle n'iront pas loin, mais on regarde au ciel pareil. Ça ne peut pas faire de mal.

Notons que L'Alchimiste date déjà de plusieurs années, Paulo Coelho a écrit de nombreux autres livres depuis qui marchent tous

très bien aussi. Il y en a un qui s'appelle *Sur le bord de la rivière Piedra je me suis assise et j'ai pêché des poissons-chats*, un autre *Le Pèlerin compulsif* et le tout dernier qui vient de sortir, *Là-haut sur la montagne y'avait un vieux râteau*. Je ne les lirai pas. Vous me les raconterez, je sais que vous êtes des fans.

Je disais donc qu'on vit une époque formidable pour tout ce qui vient du ciel. Les gourous. Les sauveurs de province. Les auteurs à auréoles comme Coelho. Et les anges gardiens. Avez-vous remarqué le nombre de séries qui mettent en scène un ange gardien à la télé américaine ? À commencer par le gros hit de la saison à CBS, *Touched by an Angel*... une sainte merde qui nous fait regretter *Baywatch*, c'est tout dire.

ABC a répliqué avec un curé de choc (*Nothing Sacred*), et *Teen Angel*, un ti-cul qui devient, après sa mort, l'ange gardien de son meilleur copain. À ABC toujours, *Soul Man* met en scène un curé à moto. Comme j'ai passé l'âge de croire à un grand complot du Vatican, je me dis que ça doit être, comme disent les sociologues, parce que cette fin de siècle a grand soif de spiritualité. Mais ne serait-ce pas plutôt de religiosité ?

Une enquête Time-CNN révèle que 81 % des Américains croient au paradis et de ceux-là, 61 % pensent au paradis comme à un lieu avec une géographie terrestre, des chemins, des maisons où vivent leurs parents et amis, le palais de saint Pierre sur le haut d'une colline, une harpe égrenant sa musique d'eau, bref... un paradis bêtement prévisible en forme de banlieue, le dépotoir de nos rêves dont parlait Rostand (Jean) dans ses carnets.

Et le printemps qui tarde.

Le sénateur Cogger témoigne en défense pour Montpetit

YVES BOISVERT

Le sénateur conservateur Michel Cogger dit qu'immédiatement après sa nomination à la chambre haute du Parlement fédéral, il a consulté le greffier du Sénat, Charles Lussier, pour savoir s'il devait limiter ses activités professionnelles.

M. Cogger, 58 ans, témoignait pour la défense au procès de son ancien client, l'homme d'affaires déchu Guy Montpetit. Montpetit et Cogger sont accusés, dans deux procès séparés, de « fraude envers le gouvernement ». On reproche à Cogger d'avoir accepté 237 000 \$ (162 000 \$ d'honoraires et 75 000 \$ en prêts non remboursés) de Montpetit pour avoir fait valoir son influence auprès des conservateurs de Brian Mulroney. Montpetit cherchait à obtenir une subvention pour sa société, Gigamos, qui avait un important projet d'usine informatique à Vaudreuil. Aucune subvention n'a été accordée, le projet est mort et Montpetit vit de l'aide sociale.

Cogger avait été embauché pour représenter Gigamos et Montpetit le 1er avril 1985. Un an plus tard, le 2 mai 1986, il est nommé au Sénat par son vieil ami Brian Mulroney. Mais il continuera pendant deux ans à faire des démarches et à être payé par Montpetit.

La défense de Montpetit consiste



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

L'homme d'affaires déchu Guy Montpetit. Montpetit et Michel Cogger sont accusés, dans deux procès séparés, de « fraude envers le gouvernement ».

à dire qu'il a fait diligence pour savoir si Cogger avait le droit de continuer à le représenter. Cogger, a-t-il dit, lui a assuré qu'il avait obtenu la permission de le faire d'un « comité d'éthique du Sénat ». Montpetit dit aussi que Cogger lui a parlé du greffier du Sénat, Charles Lussier, qui lui aurait également dit qu'il n'y avait aucun problème.

Hier, le sénateur a dit qu'il n'existe pas un tel « comité d'éthique », même si un comité avait produit un rapport sur les conflits d'intérêts au Parlement à la même époque. Mais il a consulté M. Lussier généralement, ce dernier le référant aux lois pertinentes.

La Loi du Parlement, telle que l'a comprise M. Cogger, lui permettait de demeurer avocat et de continuer sa pratique. Il lui était cependant interdit d'avoir lui-même un contrat avec le gouvernement fédéral, a-t-il expliqué. Par contre, de cette loi qu'il qualifie de vague, il retient qu'il pouvait détenir des actions d'une société ayant un contrat avec le fédéral. Il a néanmoins choisi de renoncer aux actions que lui promettait Montpetit dans Gigamos, a-t-il dit.

Ce n'est qu'en 1991, quand un acte d'accusation lui a été signifié, qu'il a appris qu'il pouvait y avoir un problème pour un sénateur qui reçoit de l'argent pour faire du lobby auprès du gouvernement. Les sénateurs, aux termes du Code criminel, sont considérés comme des « fonctionnaires », qui n'ont pas le droit de recevoir d'argent de quiconque pour faire valoir des projets privés auprès du gouvernement.

De ses lectures et consultations au fil des ans, il avait retenu la grande distinction entre fonds privés et publics. Il a expliqué à la juge qu'il ne pouvait recevoir de l'argent public pour faire ce genre de représentations, mais qu'il pouvait recevoir de l'argent « privé ». N'est-ce pas simplement un jeu de colonnes de chiffres que cette distinction ? a demandé la juge Suzanne Culp.

Non, répond le sénateur, car dans le cas de Gigamos, aucune subvention n'a été versée. Le problème aurait pu se poser « très sérieusement » en cas de succès : alors l'argent versé à Gigamos par Ottawa aurait pu servir à le payer, aurait-on pu craindre. Mais il a échoué.

Pourquoi n'a-t-il jamais remboursé ses prêts à Montpetit ? « Je n'ai pas pu, je n'avais pas l'argent, je ne l'ai toujours pas », a expliqué le sénateur, qui a fait agrandir sa maison de Knowlton avec cet argent.

Il dit que même si les policiers n'en ont jamais trouvé de copie dans ses affaires, il faisait des factures en bonne et due forme pour son travail d'avocat de Montpetit. L'on possède les factures envoyées à Montpetit, mais aucune trace des copies du sénateur.

M. Cogger, dont le procès pour les mêmes événements commencera le 4 mai, a démissionné du Barreau le 15 avril 1993 et n'est donc plus avocat. Le procès se termine aujourd'hui avec les plaidoiries des avocats.



PHOTO PC

Le sénateur conservateur Michel Cogger.

AVENTURE
ELECTRONIQUE

GRR...RANDE VENTE DE RÉNOVATION
au 4550, boul. Métropolitain Est
à ST-LÉONARD



RIEN • PAYER JUSQU'À UN AN
AUCUN PAIEMENT ET AUCUN INTÉRÊT

UN AN

DES SPÉCIAUX EXCLUSIFS

à ce SUPERMAGASIN DURANT

4 JOURS SEULEMENT

SANYO
PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI!



Quantités limitées :
25 démonstrateurs
RÉCEPTEUR COULEUR
• Contrôle à distance
Prix Fantastique!
428⁸⁸

INCLUANT MEUBLE TÉLÉ DÉMONSTRATEUR

†Sur produits sélectionnés à prix régulier. S.A.C. Ne payez que les taxes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Détails en magasin. Les photos peuvent différer des modèles en vente.

St-Léonard SUPERMAGASIN

4550 boul. Métropolitain E.
(514) 722-4550

Montréal métro

Mairie : Doré et Duchesneau presque à égalité

MICHÈLE OUIMET

Selon un sondage SOM-La Presse, Jacques Duchesneau et Jean Doré sont pratiquement à égalité dans les intentions de vote des Montréalais, du moins si l'on tient compte de la marge d'erreur qui est de 5 %.

À la question, *Si des élections avaient lieu aujourd'hui à Montréal, pour quel candidat seriez-vous le plus tenté de voter*, 23,5 % des personnes interrogées ont répondu l'ex-maire de Montréal, Jean Doré, et 17,3 % le directeur de la police de la Communauté urbaine de Montréal, Jacques Duchesneau.

« Avec la marge d'erreur, on peut considérer que les deux hommes sont à égalité », croit Guy Larocque, l'analyste de la maison SOM.

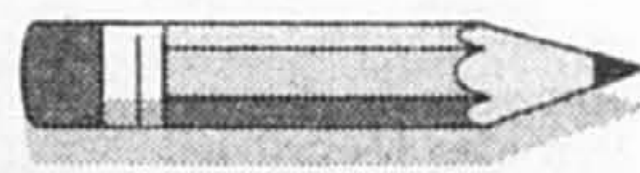
SOM a interrogé 343 Montréalais entre le 10 et le 18 mars.

Pour le maire Bourque, les résultats sont désastreux. Il a récolté un maigre 15,6 % des intentions de vote. Selon M. Larocque, jamais auparavant le maire n'était descendu sous la barre des 20 %.

Quant aux autres aspirants candidats, la députée libérale Liza Frulla, qui a clairement indiqué qu'elle n'était plus dans la course, se classe troisième avec 9,6 % des voix, le chef du RCM, Thérèse Daviau, récolte 4,6 % des votes, son opposant à la direction du parti, Michel Prescott, en recueille 1,5 %, Helen Fotopoulos 2 % et Pierre Gagné 0,6 %. Le président de la région régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, Conrad Sauvé, doit se contenter d'un famélique 0,2 %.

SOM a aussi interrogé 157 per-

SONDAGE SOM La Presse



■ Si des élections avaient lieu aujourd'hui à Montréal, pour quel candidat, parmi les suivants, seriez-vous le plus tenté(e) de voter?

PIERRE BOURQUE	JEAN DORÉ	LIZA FRULLA	JACQUES DUCHESNEAU	J.-CLAUDE GOBÉ	THÉRÈSE DAVIAU	PIERRE GAGNÉ	CONRAD SAUVÉ	MICHEL PRESCOTT	HELEN FOPTOPOULOS	AUTRE	NSP/NRP*
15,6	23,5	9,6	17,3	1,9	4,6	0,6	0,2	1,5	2,0	1,2	22,1

Total (n: 343)

■ Si vous pouviez voter à Montréal et que des élections avaient lieu aujourd'hui, pour quel candidat, parmi les suivants, seriez-vous le plus tenté(e) de voter?

PIERRE BOURQUE	JEAN DORÉ	LIZA FRULLA	JACQUES DUCHESNEAU	J.-CLAUDE GOBÉ	THÉRÈSE DAVIAU	PIERRE GAGNÉ	CONRAD SAUVÉ	MICHEL PRESCOTT	HELEN FOPTOPOULOS	AUTRE	NSP/NRP*
11,1	19,2	11,5	20,3	3,7	2,4	1,2	2,0	0,8	3,1	4,8	19,9

Total (n: 157)

*Ne sait pas / ne vote pas

Infographie La Presse

sonnes qui n'habitent pas Montréal, mais résident sur le territoire de la Communauté urbaine (CUM).

Là encore, Jacques Duchesneau est à égalité avec Jean Doré, mais cette fois-ci, le chef de police dépasse très légèrement l'ex-maire de

Montréal. À la question *Si vous pouviez voter à Montréal et que des élections avaient lieu aujourd'hui, pour quel candidat seriez-vous le plus tenté de voter*, 19,2 % des gens ont répondu Jean Doré et 20,3 % Jacques Duchesneau.

« C'est très significatif, souligne

Guy Larocque. Jacques Duchesneau est leur chef de police et ils sont prêts à voter pour lui. Il a un certain capital de sympathie. »

Si on compare ce sondage avec celui de la firme Léger et Léger, réalisé à la demande de Jean Doré, les résultats sont légèrement diffé-

rents. Dans les intentions de vote, l'ex-maire coiffe Jacques Duchesneau, le premier obtenant 26,2 % des voix et le deuxième 17,2 %. La marge d'erreur est de 4,3 % et les entrevues ont été faites auprès de 501 Montréalais entre le 3 et le 5 mars.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Incendie rue Union

Les pompiers ont mis plus de trois heures à maîtriser un incendie qui s'est déclaré vers 12 h 30, hier, dans les locaux d'une entreprise de fabrication de bijoux situés au deuxième étage d'un édifice situé au 1214, rue Union, au centre-ville de Montréal. Le sinistre, dont la cause est inconnue, a forcé l'évacuation d'une centaine de personnes travaillant dans l'immeuble de dix étages. Les dommages s'élèvent à environ 100 000 \$. Une personne a été brûlée à une main, tandis qu'un des pompiers a été légèrement incommodé par des vapeurs d'ammoniac. Le gaz s'était échappé d'un bidon de plastique qui avait fondu sous l'effet de la chaleur.

Têtes d'affiche

■ Ouverture aujourd'hui du 23^e congrès international annuel de l'Association québécoise pour les troubles d'apprentissage, où on retrouvera des professeurs et chercheurs universitaires venus faire état de leurs plus récentes découvertes. On traitera de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information dans le milieu du travail et à l'école, d'enseignement par méditation, de dépistage, etc. On invite par ailleurs les adultes ayant des troubles d'apprentissage ou un déficit d'attention/hyperactivité à participer à une rencontre qui aura lieu vendredi, à 19 h 30, à l'hôtel Reine Elizabeth où se tient le congrès. C'est gratuit. Renseignements : 847-1324. Dans son message d'ouverture, la présidente de l'AQETA, Louise Laffleur (orthophoniste), souhaite des programmes de dépistage précoce. L'Association des psychoéducateurs et l'Association des orthopédagogues se joignent à l'AQETA pour intégrer leur colloque annuel à ce congrès. Le président du congrès est Mario Laforest, doyen de la faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke.

maud (leadership), Danielle Narcisse (réussite scolaire), Nadège Chéry et Fraïdiane Sévigné (science et technologie), Marie-Florence Casimir (services publics, communautaires et communication), et Karen Ann Pierrecin (sport).



Serge Boulanger

■ Les 300 marchands Métro du Québec viennent de remettre un chèque de 15 000 \$ à l'Unicef, soit la somme recueillie par le biais d'une promotion à l'occasion de l'Halloween. Les clients bénéficiaient de coupons-rabais et leur utilisation entraînait un don des marchands Métro. C'est Serge Boulanger, chef de la publicité, des promotions et des commandites chez Métro, et Julie Gélinas, coordonnatrice de la bannière Métro, qui ont remis le don à Marquis Giguère, directeur général d'Unicef-Québec. Cet argent permettra de porter aide et assistance aux enfants les plus démunis de la planète.

■ Conférence sur le droit aérien, présentée par l'Association du barreau canadien (division du Québec) qui devrait retenir l'attention de tous les gens de l'industrie du « voyage organisé ». Les conférenciers aborderont surtout les respon-

sabilités et obligations des transporteurs, grossistes, détaillants et fournisseurs. Le tout aura lieu le jeudi 26 mars, de 9 h à 12 h, à l'hôtel Intercontinental, 360, rue Saint-Antoine Ouest, Coût : 90 \$. Renseignements : 393-9600.



Marie-Claire Vogt

honoré une personne ayant favorisé la promotion du français dans ce secteur de la CUM longtemps uniquement appelé le West Island. Arrivée au Québec en 1968, Mme Vogt s'est fait une propagandiste de la langue française. Elle a mis sur pied la chorale Les Florilèges, de Pierrefonds, et encouragé les activités théâtrales à l'école où elle enseigne. Une mention d'honneur, hommage posthume, a été remise à la veuve d'Albert Ledoux, lequel s'est illustré pour son engagement bénévole auprès des jeunes.

■ Défilé de mode au profit de l'Association québécoise de la fibrose kystique, avec le concours de quelques grands noms de la couture québécoise : Jean Atroldi, Jean-

Claude Poitras, Hugo Boss, Denommé Vincent. Le tout aura lieu le mardi 31 mars, à 17 h 30 (cocktail), à l'hôtel Windsor, 1170, rue Peel. Coût : 50 \$. Renseignements : 877-6161. Les profits serviront à la recherche médicale.



Jacques Malo

■ À peine nommé président du conseil des gouverneurs de l'Association pour les enfants atteints de leucémie et autres formes de cancer (Leucan) Jacques Malo, premier vice-président à la direction, opérations, de la Confédération des caisses d'économie Desjardins, s'est vu confier le mandat de piloter la toute première campagne de Leucan auprès des entreprises. Il bénéficiera pour ce faire de l'appui d'une dizaine d'hommes d'affaires. La première activité au programme constituera un heureux coup d'envoi, car les principaux donateurs de Leucan auront droit de s'en prendre à son porte-parole, André-Philippe Gagnon, à l'occasion d'une partie de hockey qui sera télédiffusée en direct à TQS.

■ Plusieurs personnalités, depuis Charles Biddle et sa fille Stéphanie, jusqu'à l'ex-hockeyeur Carol Vadnais, en passant par Denise Bombardier, Patricia Paquin et plu-

sieurs figures de la télévision, participeront demain au petit déjeuner des célébrités de la Société d'arthrite, sous la présidence d'honneur de Lise Thibault, lieutenant-gouverneur. Cette activité bénéficie marquant les 50 ans de la Société d'arthrite à lieu à 7 h 30, au centre Sheraton, 1201, boulevard René-Lévesque Ouest. Coût : 50 \$. Renseignements : 846-8840.

■ Maria Peluso, professeure en droits humains et en sciences politiques au collège Dawson et à l'université Concordia, vient de remporter le prix Simonne Monet-Chartrand, que lui a remis Vera Danyluk, présidente du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal. Remis annuellement par le Centre des femmes de Montréal, ce prix vise à souligner un engagement exemplaire. Mme Peluso est d'origine italienne, fille d'ouvrier et a d'abord vécu en Ontario où elle fut travailleuse sociale. Au Québec, elle devint agente de développement communautaire au Congrès national italien. Elle a travaillé au ministère fédéral des Affaires corporatives et de la Consommation, fut directrice générale du Conseil canadien pour les juifs et les chrétiens et coordonnatrice des programmes d'équité en emploi au SPCUM.

Adresses vos communications à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Montréal métro

Galipeau remplacé par celle qu'il avait... remplacée !

Bourque revient à une structure administrative copiée sur celle de Jean Doré

GILLES GAUTHIER

Un jeu de chaises musicales impliquant deux fonctionnaires et qui dure depuis plusieurs années s'est poursuivi hier dans les hautes sphères de l'administration municipale de Montréal.

Roger Galipeau, qui avait été évincé en 1991 du poste de directeur du Service des finances par l'administration Doré pour être remplacé par Thieu-Quan Hoang et qui avait été nommé à nouveau à cette fonction par Pierre Bourque en avril 1995, a encore perdu, hier, les Finances, qui ont été confiées à...Thieu-Quan Hoang.

M. Bourque a par ailleurs procédé hier à des fusions de services, dont ceux des Travaux publics, de la Propreté et de la Circulation et du Transport, poursuivant ainsi un regroupement qui avait déjà été effectué par l'administration Doré et défait par le parti qui est présentement au pouvoir. D'autres modifications font passer le nombre de services de 23 à 19. Entre 25 et 30 postes, principalement de soutien administratif, seront abolis. Les économies annuelles s'élèveront à deux millions.

Roger Galipeau devient adjoint au directeur général de la Ville, Gérard Divay, et son salaire annuel demeure à 115 000 \$. Mme Hoang, qui avait été nommée responsable du Service de la gestion des caisses de retraite en 1995, alors que cette fonction avait été détachée des Finances, verra ses émoluments augmenter de 6000 \$ pour atteindre à 118 000 \$. Finances et caisses de retraite sont



PHOTO La Presse

Mme Thieu-Quan Hoang

à nouveau réunies sous sa gouverne.

« La direction de ce nouveau service intégré devra, au-delà des obligations courantes, revoir en profondeur l'ensemble de la fonction de gestion financière à la Ville de façon à améliorer nos systèmes, la rapidité de l'information financière et la vérité des coûts de nos différentes activités », a déclaré M. Divay en annonçant les décisions prises hier par le

comité exécutif. Ce qui pourrait être interprété comme un désaveu à l'endroit de M. Galipeau.

« Je me retrouvais, a aussi expliqué M. Divay, avec deux directeurs compétents, qui ont fait leurs preuves et qui ont beaucoup servi la Ville. J'ai essayé de les mettre dans des postes où ils pourraient être les plus efficaces compte tenu de leurs profils et de l'état actuel de l'organisation ».

« Il s'agit d'un règlement de comptes », affirme pour sa part Sammy Forcillo, vice-président du comité exécutif, où il était responsable des finances avant d'être démis par M. Bourque. Selon lui, M. Galipeau, qu'il appuyait de toute évidence, déplaisait à l'administration en n'approuvant de plus en plus souvent qu'avec réserve, à titre de responsable du contrôle budgétaire, les décisions du comité exécutif.

Le chef de l'Action municipale de Montréal, Pierre Gagnier, affirme de son côté que M. Galipeau a été impliqué dans l'offre de Montréal au gouvernement du Québec de lui vendre des éléments de l'actif de la Ville, tels des arènes et des piscines, pour renflouer les coffres de la municipalité. M. Bourque aurait mal réagi lorsque cette proposition est devenue publique plus tôt cette semaine.

La présidente du comité exécutif, Noushig Eloyan, a dit que M. Galipeau a été nommé à son nouveau poste « parce qu'il a une expertise extraordinaire au niveau international. C'est important d'avoir un écho de ce qui se passe ailleurs dans le monde ».

Autres regroupements : le Service du se-



PHOTO La Presse

Roger Galipeau

crétariat administratif est fondu à la direction générale, sous M. Divay, et la division du Service de la Circulation qui s'occupe du traitement des constats d'infraction est intégrée à la cour municipale.

Les modifications et nominations seront soumises la semaine prochaine au conseil municipal.

Bambin mystérieusement disparu il y a cinq ans

La police française enquête au Québec

MARCEL LAROCHE

L'étrange disparition d'un jeune enfant d'origine française, présumément mort dans des circonstances mystérieuses il y a plus de cinq ans, à Châteauguay, en banlieue sud-ouest de Montréal, intrigue au plus haut point les autorités policières qui traitent cette affaire comme une mort suspecte.

La victime, un garçonnet d'un an dont la mère n'a jamais signalé à la police, ni sa disparition ni son décès, manque à l'appel depuis le mois de février 1993.

Sa mère, une Française de 34 ans qui a vécu au Québec de 1992 à 1996, fait actuellement l'objet d'une enquête judiciaire à caractère international, la police française ayant demandé l'assistance de la Sûreté du Québec pour tenter de résoudre cette énigme.

Assignés par une commission rogatoire chargée de lever le voile sur cette disparition, les lieutenants de police Christian Pistoresi et Sandrine Archambault, de la Sûreté départementale des Yvelines, en banlieue de Paris, sont arrivés à Montréal dimanche pour compléter leurs recherches.

Pour les policiers français, qui sont assistés dans leur travail du caporal Daniel Roy de la SQ, la tâche s'avère des plus laborieuses, les événements étant survenus à l'hiver de 1993 alors que la mère et ses

deux jeunes enfants, une fillette de sept ans et son petit frère d'un an, vivaient à Châteauguay.

Selon la preuve déjà recueillie par la police, la mère et ses enfants sont arrivés au Québec au mois d'octobre 1992. La jeune femme n'a pas tardé à faire la connaissance d'un Québécois qui est allé vivre avec elle. À cette époque, possiblement au mois de février 1993, le benjamin des enfants, prénommé Roch, est disparu dans des circonstances inexplicables.

C'est en novembre 1996, soit plus de trois ans après cette disparition restée secrète, que la dame s'est présentée dans un CLSC, à Châteauguay, dans le but d'obtenir des soins médicaux pour un autre enfant, un bébé de six mois né de l'union avec son conjoint québécois.

À l'examen sommaire, le médecin a vite diagnostiqué des signes évidents de malnutrition chez le nourrisson qui était en piteux état, suffisamment pour que le cas soit signalé à la police de Châteauguay et à la Direction de la protection de la jeunesse. Le bébé a été placé en foyer d'accueil en attendant que les différents intervenants puissent compléter leurs recherches.

Dès le début de l'enquête, les policiers ont découvert que le petit Roch, né en France en 1992, n'avait pas été vu depuis belle lurette, et ce même si son nom était toujours



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Les lieutenants Sandrine Archambault et Christian Pistoresi, de la Sûreté départementale des Yvelines, et le caporal Daniel Roy de la SQ.

inscrit dans le réseau des affaires sociales.

C'est alors que la mère s'est enfuie en Europe en compagnie de ses enfants et de son ami québécois, à la fin de novembre 1996.

Après de longues recherches, le couple a été retracé dans le département des Yvelines, près de Paris.

La femme a aussitôt été prise en charge par la police française, ses enfants placés en foyer d'accueil et

son conjoint retourné au Québec.

Depuis son arrestation, la jeune mère a été interrogée, puis mise en examen par un juge d'instruction concernant la disparition de son enfant.

Le système GPS contrevient au Code de la sécurité routière

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Taxi Coop de Montréal devra contourner un petit obstacle législatif avant de pouvoir installer dans ses 300 voitures le système de répartition par satellite GPS.

Les propriétaires de taxis ont récemment voté en faveur de l'implantation de ce système censé assurer une plus grande sécurité aux chauffeurs et un service plus rapide à la population.

Le hic, c'est que le système choisi suppose l'installation d'un écran à cristaux liquides près du volant.

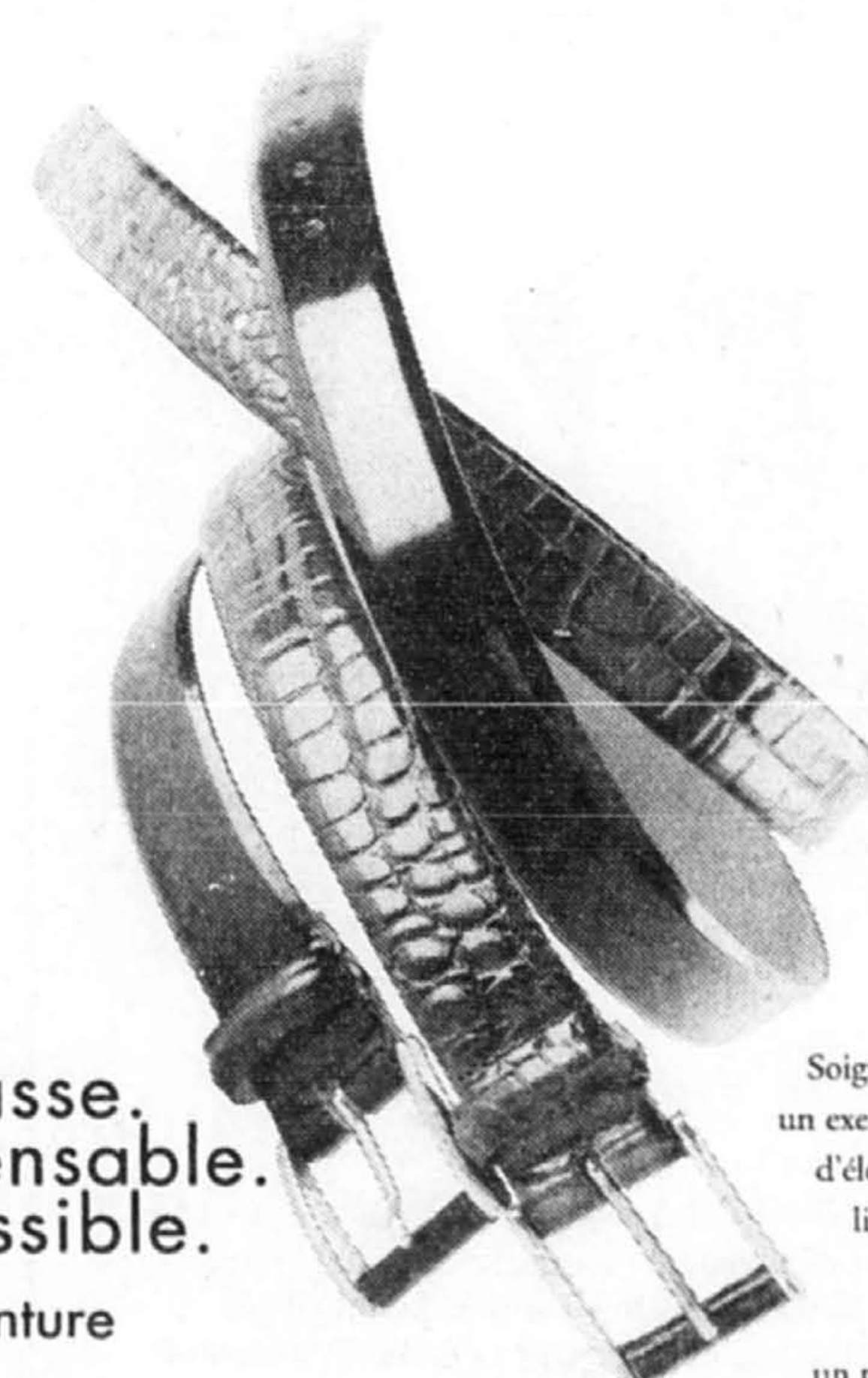
Or, l'article 439 du Code de la sécurité routière interdit « de conduire un véhicule routier dans lequel un téléviseur ou un écran cathodique est placé de manière à ce que le conducteur puisse voir, directement ou indirectement l'image transmise sur l'écran ».

Les seules exceptions prévues ont trait aux voitures de police et aux systèmes en circuit fermé servant au conducteur pour la manœuvre du véhicule.

Certains chauffeurs craignant de se retrouver hors-la-loi et de perdre de l'argent — des investissements de 800 000 \$ seront nécessaires pour mener à bien le projet —, la Coop a donc décidé de demander la « permission » de la Société d'assurance automobile du Québec, a confié hier soir le directeur général de la compagnie de taxi, Marcel Archambault.

« Je vois mal pourquoi on nous empêcherait, étant donné que certaines grosses compagnies de transport en sont déjà dotées et qu'il y en a dans les taxis à Calgary, Vancouver et aux États-Unis », a déclaré M. Archambault, qui s'est dit confiant d'obtenir une réponse positive dans les prochains jours.

La porte-parole du ministre des Transports Jacques Brassard, Louise Accolas, a indiqué à La Presse, plus tôt cette semaine, que le ministère ne s'opposerait pas au projet de Taxi Coop et offrirait même sa collaboration. « J'imagine que ça va déboucher sur une modification réglementaire », a-t-elle dit.



Classe.
Indispensable.
Accessible.

La ceinture
de cuir
Holt Renfrew.

38 \$

Soigner l'accessoire est un exercice fort utile en matière d'élégance. Déclinée en cuir lisse ou façon croco, la ceinture Holt Renfrew exprime votre style sur un mode très personnel. Un complément parfait en toute circonstance, à voir en tons classiques.

Dès aujourd'hui.

Seulement chez

HOLT RENFREW

Pour ceux qui ont le cœur à l'ouvrage!

Forfait réunion
A partir de

60\$

par personne en occ. double

- Hébergement
- Salon de réunion
- Un*, deux ou trois repas
- 2 services de café
- Équipement audio-visuel de base
- Stationnement intérieur
- Frais de service

Au des Laurentides

HÔTEL

Manoir Saint-Sauveur

1 800 361-0505
www.qbec.clic.net/manv/mss.html

Offensive pour syndiquer des McDo au Canada

Les Teamsters viseront au moins un restaurant par grande ville partout au Canada

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Tel un chien enragé qui ne démord pas facilement, le syndicat des Teamsters se lance dans une offensive tous azimuts de syndicalisation des restaurants McDonald's tant au Québec qu'au Canada.

Louis Lacroix, président canadien des Teamsters, a indiqué que le syndicat va ouvrir toute grande la machine dans toutes les provinces canadiennes de façon à ce qu'au moins un restaurant de la multinationale McDonald's soit syndiqué dans chacune des grandes villes du pays: « Nous avons bien l'intention de faire comprendre à McDonald's que les tentatives de syndicalisation de deux restaurants au Québec ne sont pas qu'un vent passager. Nous allons gagner cette bataille peu importe le prix qu'il faut payer », a dit M. Lacroix.

Au Québec, les Teamsters ont déjà constitué une équipe sous la direction de l'ex-directeur du Syndicat canadien de la fonction publique, Normand Fraser. Avec l'aide des sections locales des syndicats de la FTQ, d'autres organisations syndicales, des groupes populaires, ce dernier va cibler les villes les plus propices à la syndicalisation des McDo. M. Fraser a mentionné les villes minières comme Sept-Îles, où la présence des métallos est forte et où les fils et les filles de nombreux syndiqués travaillent déjà dans les restaurants de la chaîne.

Au Canada, les Teamsters vont faire alliance avec le Congrès du travail du Canada afin de lancer le mouvement.

Le McDo du Plateau

Les Teamsters vont d'abord tenter d'accélérer le dossier de la requête en accréditation du McDonald's du Plateau-Mont-Royal. Le président de la FTQ, Clément Godbout, a indiqué que le commissaire du travail avait convoqué les parties le 24 mars, soit trois semaines avant la date prévue du 17 avril. « Le ministre Rioux a dit qu'il ne voulait pas intervenir pour accélérer le processus, mais il y a sûrement quelqu'un dans son entourage qui s'en est occupé », a-t-il ironisé.

D'autre part, M. Godbout a signalé que la bâtisse et le terrain de l'ex-restaurant McDonald's de Saint-Hubert étaient toujours à vendre, mais que la multinationale ne voulait pas que le prochain acquéreur fasse partie de l'écurie McDonald's. Le président a signalé qu'au moins trois hommes d'affaires différents l'avaient pressenti pour en faire l'acquisition avec l'aide du Fonds de solidarité. « Même des franchisés de la chaîne McDonald's m'ont contacté pour me dire qu'ils seraient intéressés à l'acquiescer », dit-il.

Par ailleurs, le président de la FTQ a indiqué que le plan de boycottage des restaurants McDonald's n'avait pas été abandonné par la centrale. « Nous savons que McDonald's subit les pressions de l'opinion publique, que les grandes associations patronales n'ont pas pris position dans le dossier ce qui dénote un certain malaise, mais nous ne voulons pas nuire aux 12 000 jeunes qui y occupent un emploi. »



Le président de la FTQ, Clément Godbout, à gauche, et celui des Teamsters du Canada, Louis Lacroix, ont annoncé une campagne pancanadienne pour forcer McDonald's à reconnaître les syndicats. Frédéric Lavigne, à droite, un employé de McDo qui travaille actuellement à la syndicalisation de son groupe.

PHOTO PC

LIQUIDATION URGENTE À MONTRÉAL

OUVERT AU PUBLIC
DES MILLIONS DE DOLLARS
DE TAPIS PERSANS
VENANT DU C.N.E.

**TOUS LES TAPIS PERSANS
DOIVENT ÊTRE LIQUIDÉS**

Nous avons l'occasion d'offrir en liquidation spéciale une superbe collection de tapis d'Orient qui doivent être vendus SANS EGARD AU PRIX COUTANT. Une partie des tapis persans amenés par les négociants à Toronto pour l'Exposition internationale de 1997 n'ont pas été vendus. Ces tapis doivent être liquidés au prix coûtant par

VENTE AU PUBLIC

Une valeur de plusieurs millions de Qum pure soie, Tabriz laine / soie, Kashan, Mashad, Gabeh, Bakhtiari, Tatresh, Karochen, Hariz, Isfahan base soie, Kerman. Tapis de grandes dimensions et carpes, allant de 5' x 3' jusqu'à 12' x 16', plus tapis de passage jusqu'à 22' de longueur.

**TOUS LES TAPIS
100 \$ à 1 500 \$**

VENDREDI 20 MARS 1998

14 h - 19 h

SAMEDI 21 MARS 1998

13 h - 18 h

Hôtel Ruby Foo's

7655, boul. Décarie, Montréal, Qc
(514) 731-7701



2613499

Tour du monde des inventions à Budapest

Agence France-Presse
BUDAPEST

Une machine à plumer les poulets, des patins à roulettes pour faibles ou encore des infusions bienfaites pour animaux font partie des nombreuses inventions présentées cette semaine à la foire mondiale des inventeurs à Budapest.

« La nouveauté de la machine à déplumer réside dans les deux rotors en forme de demi-sphères placés l'un contre l'autre », explique son inventeur, Lajos Csizmadia.

Munis d'une dynamo qui convertit la rotation des roues en énergie, des patins à roulettes propulsent le patineur sans trop d'efforts de sa part. Ces patins « comprennent un nouveau système de roulettes qui facilitent le mouvement sur des surfaces accidentées », selon son inventeur.

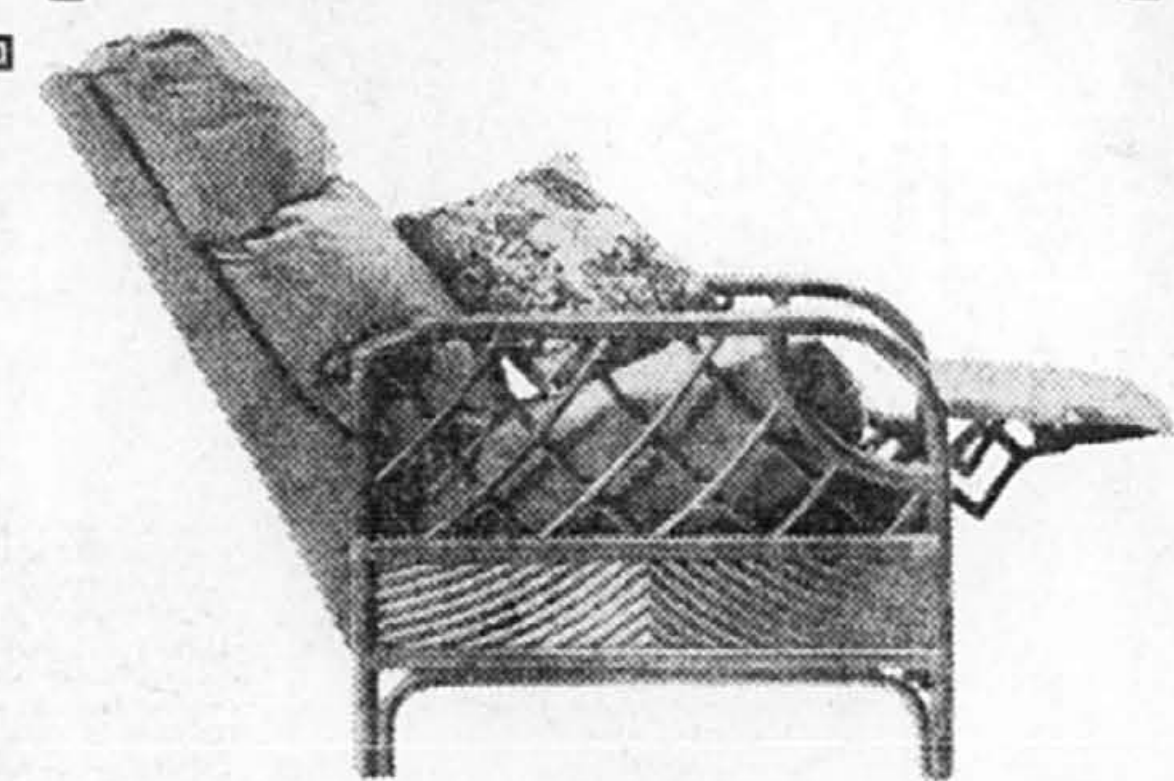
Autre innovation pour se déplacer, un engin doté des mêmes ailes qu'un hydrofoil et qui se conduit comme un vélo sur l'eau.

Plus insolite encore, du thé à usage vétérinaire, qui peut être utilisé « par exemple dans la prévention et le traitement d'inflammations intestinales des animaux non sevrés et dans la prévention des ulcères à l'estomac des cochons », explique la notice.

Un fascicule mis à disposition autour des stands fait aussi mention « d'un matelas de bain gonflable » couvrant toute la baignoire afin d'éviter aux peaux sensibles d'être en contact direct avec la céramique.

Des inventeurs de 20 pays ont jusqu'à la fin de la semaine pour échanger leurs idées et participer à des concours dans le cadre de cette réunion baptisée « Génies 98 ».

Outre les « Olympiades des inventeurs » qui permettent aux créateurs de présenter une série d'inventions qui sont sanctionnées par un jury international, un concours de créativité pour étudiants et une foire internationale ont également été mis en place.



LIQUIDATION D'ÉCHANTILLONS

Passez nous voir et économisez.

Tous nos échantillons de meubles d'intérieur sont réduits pour faire place aux nouveaux mobiliers de patio 1998. Vaste sélection d'ensembles de salle à manger, étagères, tabourets de bar, meubles en rotin et en cuir.

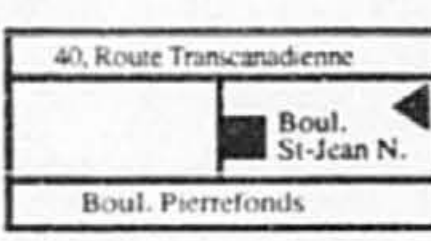
Meubles de patio 1998 en exposition.

HAUSER M.

Fabricant de meubles de qualité depuis plus de 40 ans



Montréal
4830, boul. St-Jean Nord,
Pierrefonds
620-1310



Waterloo • London • Richmond Hill • Montréal • Burlington • Mississauga.



**SWISS
ARMY**

Une nouvelle maîtrise du temps

Ces montres Officer de Swiss Army pour hommes et femmes, sont dotées d'un mouvement à quartz et d'un boîtier en acier inoxydable. Étanches jusqu'à 30 mètres. Garantie de trois ans. Un certificat pour le remplacement gratuit de la pile et le service de gravure sont inclus. Bracelets: cuir (295 \$) ou acier inoxydable (350 \$).



BIRKS

REND TOUTE OCCASION ENCORE PLUS MÉMORABLE

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW • POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND
CARRÉFOUR LAVAL • PROMENADES ST-BRUNO

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 • <http://www.birks.com>

261267



21 mars 1998

Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

Il y a longtemps que le gouvernement du Québec est engagé dans la lutte pour l'élimination du racisme. Cet engagement, il l'a officialisé dans la Charte des droits et libertés de la personne du gouvernement du Québec, promulguée en 1976, puis dans la Déclaration sur les relations interethniques et interraciales de 1986.

L'année 1998 marque le 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948. Pour souligner cet important anniversaire, le gouvernement du Québec offre une programmation diversifiée mettant en valeur la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

André Boisclair

André Boisclair
Ministre des Relations
avec les citoyens
et de l'Immigration

Combattre le racisme doit être une préoccupation quotidienne pour chacun d'entre nous. Profitons de cette journée pour continuer de semer dans notre entourage une attitude de respect envers tous nos concitoyens.



Gouvernement du Québec
Ministère des Relations avec les citoyens
et de l'Immigration

Québec

2613530

CommunAuto arrive dans l'ouest de la ville

PAUL ROY

Désormais, Claude Saint-Jean n'aura plus à prendre l'autobus pour se rendre à son auto.

« Deux minutes de marche, c'est tout ce que ça va me prendre », exultait hier le philosophe de 41 ans.

M. Saint-Jean est membre depuis trois ans de CommunAuto, un service de partage de véhicules. Et hier, CommunAuto, qui disposait jusqu'à de stationnements dans les secteurs du Plateau Mont-Royal et du métro Beaubien, annonçait qu'il s'implantait dans l'ouest de la ville, avec deux nouveaux stationnements dans les quartiers Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce.

Or, M. Saint-Jean habite dans la rue Saint-Kevin, à deux minutes d'un des deux nouveaux stationnements, celui à l'angle des rues Édouard-Montpetit et Côtes-des-Neiges — le stationnement de Notre-Dame-de-Grâce est à l'intersection Monkland et Wilson.

« Jusqu'ici, j'ai surtout utilisé le service pour sortir de la ville, les fins de semaine, expliquait M. Saint-Jean. Mais maintenant, je risque de l'utiliser d'avantage pour de plus petites courses. »

Mode de fonctionnement

Présentement offert à Québec et Montréal, CommunAuto (Auto-Com à Québec) fonctionne de la façon suivante :

— droit d'adhésion de 500 \$ (à vie) remboursable en cas de désistement ;

— cotisation annuelle de 35 \$, 140 \$ ou 350 \$ selon les besoins anticipés (fréquence d'utilisation, nombre de kilomètres, etc.) ;

— tarif selon la distance (28, 22 ou 15 cents le kilomètre selon le forfait choisi) ;

— tarif pour la durée de l'utilisation : 1,50 \$ l'heure, maximum 15 \$ par jour du mardi au jeudi et 2 \$ l'heure, maximum 20 \$ par jour du vendredi au lundi. L'essence et

les assurances sont comprises, les taxes sont en sus.

Des tarifs préférentiels s'appliquent pour les plus longues distances. L'abonné reçoit une facture mensuelle compilant tous ses trajets, comme un compte de téléphone.

Des exemples (avec le forfait B : cotisation de 140 \$) : vous partez une heure pour endormir bébé et parcourez 15 kilomètres : 5,47 \$; vous allez vous acheter une lampe chez Ikea (2 h 30, 20 kilomètres) : 9,29 \$; vous vous rendez skier à Val-David (une journée, 160 kilomètres) : 43,25 \$; vous partez passer un week-end de deux jours à Québec : 119,05 \$ (taxes et essence comprises).

Chaque abonné possède sa clé, qui lui permet d'utiliser une auto, qu'il soit 9 h 30, midi 15 ou 4 h du matin. Il lui suffit de réserver.

Pour Claire Morrisette, une des trois actionnaires de CommunAuto, le service est commode dans la mesure où l'on peut se rendre à pied à l'un des 10 stationnements (à Montréal). Si l'on doit prendre le bus, comme le faisait jusqu'à hier Claude Saint-Jean, c'est moins évident.

Mais l'entreprise, qui compte 300 membres et possède 20 autos (à Montréal), s'attend à desservir de plus en plus de secteurs d'ici quelques années. Outremont est d'ailleurs présentement dans sa mire.

« Berlin a atteint 6000 abonnés après 10 ans, signale Mme Morrisette. On s'attend au même type de croissance à Montréal. »

Ses promoteurs vantent les vertus environnementales de leur service, puisqu'il permet de réduire le nombre d'autos en circulation. Ainsi, à CommunAuto (843-4825), on compte présentement une Tercel pour une quinzaine d'utilisateurs.

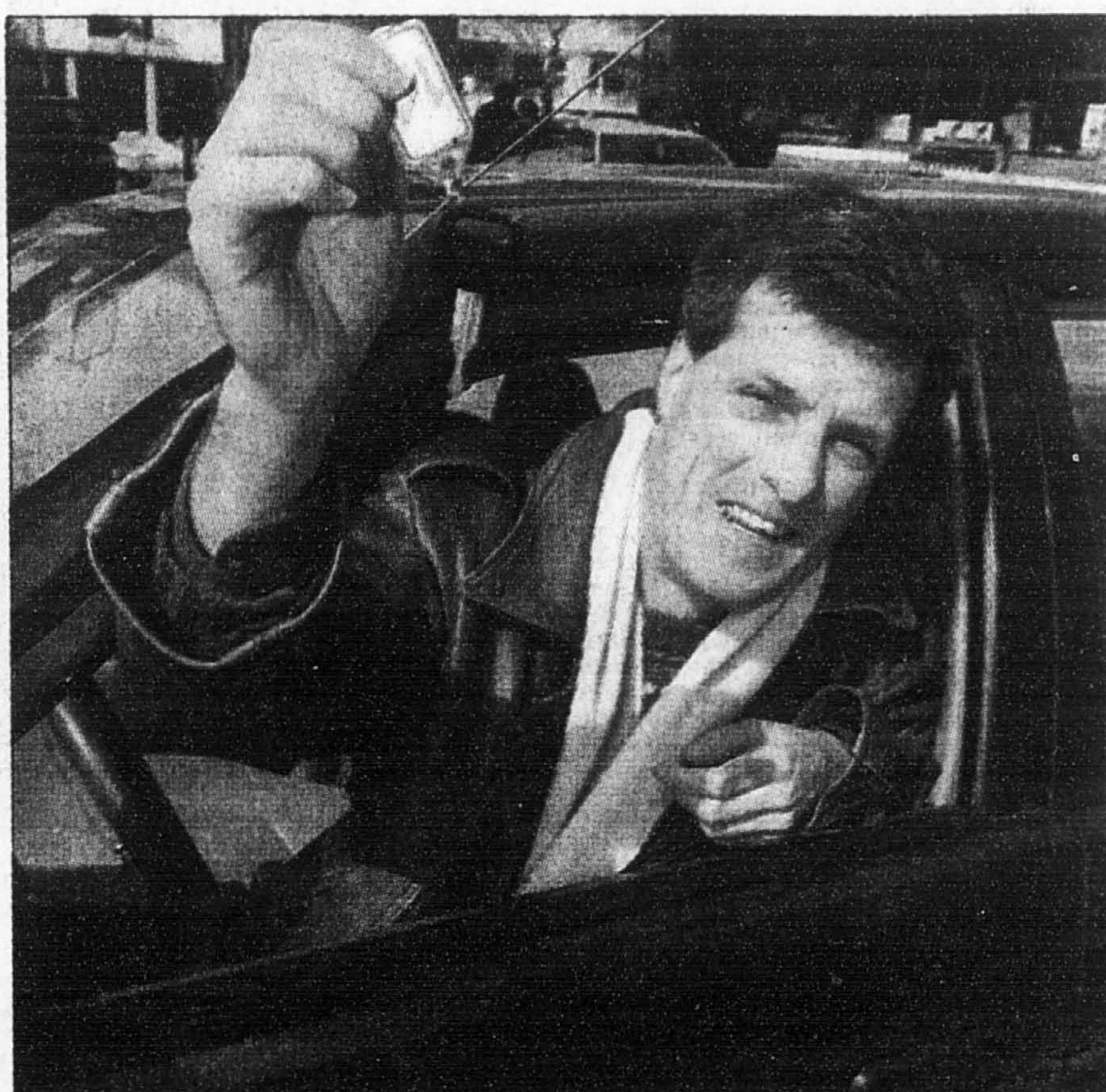
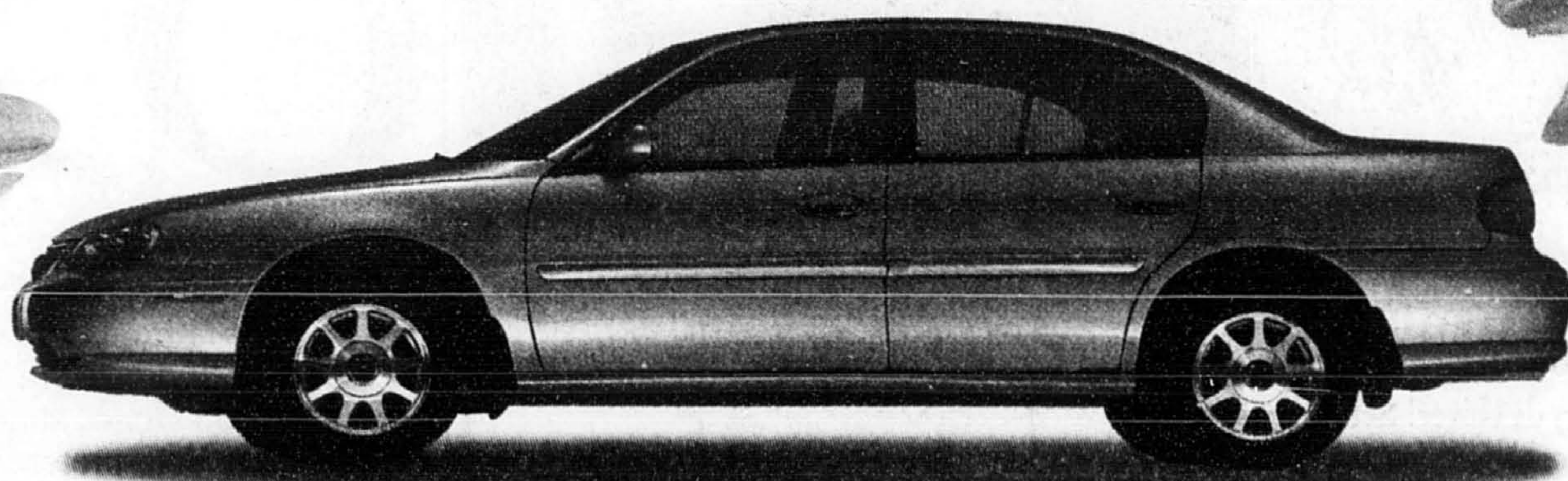


PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Claude Saint-Jean au volant de sa CommunAuto. L'implantation de deux nouveaux stationnements dans les quartiers Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce lui facilitera l'utilisation de ce service.

Chevrolet annonce un printemps de toute beauté.

0\$ comptant*
298 \$ /mois
Location de 36 mois



Devancez les bourgeons et commencez le printemps en beauté au volant d'une Malibu de Chevrolet.

- moteur 2,4 litres de 150 HP
- système antiblocage aux 4 roues
- transmission automatique 4 vitesses
- deux sacs gonflables
- radiocassette AM/FM
- volant inclinable
- climatiseur

- banquette arrière à dossiers inclinables
- système antivol PASSLock II

COMPTANT*	MENSUALITÉ
0\$	298 \$
1000 \$	268 \$
2000 \$	238 \$

L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec



*Mise de fonds initiale. Offre d'une durée limitée s'appliquant aux véhicules neufs 1998 en stock comprenant les équipements mentionnés ci-haut. Paiements mensuels basés sur une location de 36 mois. Sujet à l'approbation du crédit. Premier versement mensuel et dépôt de sécurité de 350 \$ payables à la livraison. Préparation incluse. Transport 1695 \$, immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 8¢ du kilomètre après 60 000 km. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur les véhicules GM neufs 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. *Banque TD et GM titulaires de licence des marques. **Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. ®Marque de commerce de la Banque TD. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



Les centenaires sont particulièrement robustes

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

Les personnes atteignant l'âge vénérable de 100 ans sont particulièrement robustes, à la fois physiquement et psychologiquement. C'est ce qui ressort d'une minutieuse étude médicale menée auprès de 143 centenaires suédois. (1)

« Ces gens-là constituent une élite, a déclaré à *La Presse* un des responsables de l'enquête, le psychologue Bo Hagberg, de l'Université de Lund, en Suède. Ils sont très spéciaux, autant du point de vue de leur hérédité que de leur constitution et de leur personnalité. Mettez tout cela ensemble et vous avez des personnes très fortes, capables de faire face à bien des difficultés qui, pour d'autres personnes, représenteraient un fardeau excessif. »

Les centenaires examinés par les médecins suédois sont plutôt en bonne santé. Ils ont rarement été malades au cours de leur vie, et encore aujourd'hui, la majorité d'entre eux ne souffrent pas de maladies graves. Les trois quarts vivent en institution, mais la moitié peuvent tout de même vaquer à leurs occupations quotidiennes sans aide ou avec une assistance minimale. Cinquante-quatre pour cent (54 %) voient assez bien pour lire un texte en gros caractères, et 60 % peuvent tenir une conversation au téléphone.

Les capacités intellectuelles des personnes âgées de 100 ans et plus varient beaucoup. En général, ces

capacités sont évidemment plus faibles que celles des gens de 70 ou 80 ans. Un indicateur parmi d'autres : les chercheurs ont présenté à leurs sujets cinq objets et, après les avoir cachés, ils leur ont demandé s'ils pouvaient nommer les objets en question. En moyenne, les centenaires se souvenaient de trois objets sur cinq.

Les gens âgés d'un siècle et plus sont en général satisfaits de leur qualité de vie actuelle, de même que de l'ensemble de leur existence. Six sur dix affirment ne jamais ou rarement se sentir seuls. « Ce sont des personnes énergiques, pleines de ressources et déterminées, souligne M. Hagberg. Elles sont plutôt détendues, très attentives aux relations sociales, et s'adaptent très bien aux changements. Plusieurs d'entre elles n'ont pas eu une vie facile, mais elles en ont retiré ce qu'il y avait de meilleur. » Autrement dit, les centenaires sont des gens sages et sains.

Cette recherche confirme qu'il n'y a pas de recette magique pour atteindre 100 ans. Les centenaires



Les parents de la Française Jeanne Calment, morte l'an dernier à 122 ans, ont vécu jusqu'à 94 et 86 ans.

PHOTO ASSOCIATED PRESS

proviennent de toutes les strates socioéconomiques. La moitié des hommes de l'échantillon ont déjà fumé, bien que presque tous aient abandonné cette habitude au cours de leur vie. Sept centenaires mâles sur 10 consomment toujours de l'alcool.

« Ces données laissent croire que le style de vie n'est pas très impor-

tant, estime le chercheur Bo Hagberg. On trouve au sein du groupe des fumeurs et des gens qui boivent ou qui ont bu de l'alcool. C'est une autre indication qu'il s'agit de gens robustes, puisqu'ils ont fait des choses comportant des risques pour la survie sans que cela les empêche d'atteindre 100 ans. »

L'hérédité est une donnée importante. Les parents des centenaires avaient eux-mêmes vécu beaucoup plus vieux que la moyenne des gens de leur époque. On sait que les parents de celle qui fut longtemps la doyenne de l'humanité, la Française Jeanne Calment, morte l'an dernier à 122 ans, avaient vécu jusqu'à 94 et 86 ans.

Les Jeanne Calment sont rares, cependant. L'espérance de vie des centenaires est courte : 16 mois en moyenne. « Il semble y avoir un seuil psychologique, dit M. Hagberg. Comme s'ils avaient repoussé leurs limites pour traverser cette frontière. »

Les chercheurs ont fait ressortir les facteurs déterminant la longévité après 100 ans. La principale va-

riable, c'est la constitution. C'est-à-dire le rapport poids-grandeur, et la proportion de gras par rapport à la masse musculaire. Qu'on le veuille ou non, les habitudes de vie ont donc leur rôle. « L'hérédité la plus forte peut-être contrecarrée si vous ne vous comportez pas sagement, si vous vous empiffrez de *junk food* par exemple », estime M. Hagberg.

Deuxième variable importante : les centenaires qui sont ou ont été mariés vivront plus longtemps. Troisième variable : les capacités intellectuelles, elles-mêmes influencées par la pression sanguine.

Mais de son expérience avec les personnes centenaires, Bo Hagberg retient surtout une leçon d'ordre psychologique : « Étant psychologue, je crois beaucoup en l'importance de la personnalité. Si vous utilisez toutes les ressources de votre personnalité pour faire face aux situations quotidiennes, vous augmenterez vos chances d'atteindre l'âge de 100 ans. »

Une leçon qui n'est pas inutile en cette époque où la science nous donne les moyens de vivre de plus en plus vieux. Selon les projections du démographe Robert Bourbeau, de l'Université de Montréal, 9 % des femmes et 2 % des hommes nés au Canada en 1941 vivront jusqu'à 100 ans.

(1) Samuelsson, S.-M. et al. « The Swedish Centenarian Study : a multidisciplinary study of five consecutive cohorts at the age of 100. » *International Journal of Aging and Human Development*, vol. 45, no. 3, 1997.

Le Vieux-Québec Charme et gastronomie

www.vieux-quebec.com

79⁵⁰\$
par personne,
par nuit,
minimum 2 nuits,
2 personnes.

UN CADEAU IDÉAL

Incluant

- 2 nuits à l'hôtel de votre choix
- les déjeuners complets
- 2 soupers table d'hôte pour 2 personnes au restaurant de votre choix
- les taxes
- le stationnement sur place
- les pourboires

Valide jusqu'au 26 juin 1998

LES HÔTELS

Château Bellevue

Au cœur du Vieux-Québec
Vue sur le fleuve
À deux pas du Château Frontenac
Face à la Terrasse Dufferin
1 800 463-2617
16, rue de la Porte

Manoir Lafayette

Situé sur la Grande Allée
Près du Centre des congrès
Aux portes du Vieux-Québec
1 800 363-8203
661, Grande Allée Est

Château Laurier

Situé sur la colline parlementaire
Voisin des Plaines d'Abraham
Près du Centre des congrès
1 800 463-4453
695, Grande Allée Est

LES RESTAURANTS

Le Louis-Hébert

Aux Anciens Canadiens
Le Patrimoine

10 % de rabais,
du dimanche au jeudi,
sur présentation
de cette annonce.
Jusqu'au 30 mai 1998.

Certificats-cadeaux
disponibles.
Autres forfaits disponibles :
Motoneige, ski, calèche,
Village des sports, etc.

Arrêtez la terre de tourner
pour quelques jours.

Et faites une pause au Hilton.

Après une semaine mouvementée, quoi de plus agréable que de s'évader et de refaire le plein avec un forfait << BounceBack Weekend™ »>. Voilà une occasion unique de relaxer, de se faire plaisir et, enfin, de faire des activités ensemble! Le petit déjeuner continental vous sera servi gratuitement tous les matins. Vous pouvez réserver soit sur Internet au www.hilton.com/bounceback, en téléphonant à votre agent de voyages, au 1-800-HILTONS ou le Québec Hilton au 1 418 647-2411.

QUÉBEC

HILTON

1100 boul. René-Lévesque est., Québec, Québec

Offre en vigueur 7 jours par semaine jusqu'au 30 avril 1998. Le tarif annoncé est en dollars canadiens. Séjour gratuit pour les enfants de tout âge partageant la chambre des parents. Selon les disponibilités. Réservations à l'avance requises. Le tarif ne comprend pas les taxes et les pourboires et ne s'applique pas aux réunions, congrès, groupes ou à toute autre promotion.

Au cœur du Vieux-Québec



Forfait ski

- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- 2 billets de ski pour une journée à Stoneham
- 20% de rabais sur le total de la facture de votre dîner du soir à « La Table du Manoir »
- Forfait Le Massif : à partir de 125\$
- Forfait Mont-Sainte-Anne : à partir de 139\$

Renseignez-vous
sur nos autres
forfaits

A partir de

115\$

Pour
2 personnes

taxes en sus
Réservations à l'avance
Nombre de chambres limité

44, Côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8
Tél. : (418) 692-1030 Téléc. : 692-3822
www.qbc.clic.net/manvic manvic@qbc.clic.net
1 800 463-6283



**Manoir
Victoria**

Toutes les escapades
mènent à Québec!



Faites-vous dérouler le tapis blanc

Venez découvrir les plaisirs de l'hiver! Ski alpin, ski de fond, planche à neige, motoneige, traîneau à chiens, etc. De plus, vous retrouverez un vaste choix d'hôtels, une atmosphère unique et de nombreux restaurants et ce, à seulement 30 minutes de Québec.

Festival Neige et Soleil

Le 21 et 22 mars prochain, soyez de la fête avec le groupe Azur au Festival Neige et Soleil. Le groupe Azur se produira à l'extérieur au pied du Mont-Sainte-Anne. Du plaisir assuré pour toute la famille.

Forfaits ski alpin et ski de fond

2 jours/2 nuits, 2 petits-déjeuners à partir de

132\$

en ski alpin

81\$

en ski de fond

(prix en occupation double. Taxes et a/c.)



VILLÉGIATURE
Mont-Sainte-Anne
RESORT
www.mont-sainte-anne.com

Pour information ou réservation

1 800 463-1568

Poste 201

La qualité est aussi dans le prix.



Mais surtout dans le confort d'une chambre beaucoup plus grande que la moyenne avec une vue sur le fleuve garantie et un service attentionné et sans prétention. Vous préférez les formules «Tout inclus»? Informez-vous sur nos forfaits au 1 800 463-5256.

* Tarif en vigueur, en classe hospitalité (par chambre/par nuit), du vendredi au dimanche jusqu'au 30 avril 1998. Selon disponibilité.



LOEWS
LE CONCORDE
1 800 463-5256

Obtenez plus de renseignements en téléphonant au

1 800 363-7777 Poste Q9

www.quebec-region.cuq.qc.ca

TOUTES
LES PASSIONS
MÈNENT À

Communauté urbaine de
QUÉBEC
TOURISME • CONGRÈS

La juge Ruffo contre-attaque en Cour supérieure

ISABELLE HACHEY

La juge Andrée Ruffo contre-attaque. Hier matin, ses avocats ont déposé une requête en Cour supérieure pour faire invalider la décision de la juge en chef Huguette St-Louis de la relever de ses fonctions à la chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, à Saint-Jérôme.

Afin de préserver l'indépendance des magistrats, la Loi sur les tribunaux judiciaires ne permet pas au juge en chef de transférer un juge nommé pour siéger dans une région précise, plaide la juge Ruffo dans sa requête.

Or, la juge en chef Huguette St-Louis a avisé la juge Ruffo, le 9 mars, qu'elle exercerait dorénavant ses fonctions en Montérégie, au moins jusqu'à ce que le Conseil de la magistrature se soit prononcé sur les sept plaintes déposées contre

elle par les centres jeunesse des Laurentides. Selon la juge Ruffo, il s'agit d'un « abus de pouvoir », d'autant plus qu'elle n'a jamais été consultée.

Mais surtout, la juge Ruffo allègue que la décision de la juge en chef a été rendue à la suite de pressions exercées par les intervenants des centres jeunesse, qui ont entrepris en novembre de la boycotter systématiquement. Or, les centres jeunesse relèvent des ministres de la Santé et de la Justice, ce qui est « de nature à laisser croire au public qu'il y a eu atteinte à l'indépendance judiciaire », lit-on dans la requête, qui sera entendue demain au palais de justice de Québec.

« L'équilibre entre le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif est rompu depuis les derniers mois, alors que le ministre de la Santé et

des Services sociaux et le ministre de la Justice ont fait en sorte que leurs représentants légaux, avec l'appui de budgets et de moyens à première vue illimités, ont engagé une campagne systématique de boycottage envers la requérante », soulignent les avocats de la juge, Louis Masson et Nathalie Vaillant.

La juge Ruffo allègue aussi que des « ententes » seraient intervenues en janvier entre le juge coordonnateur du district de Terrebonne, François Beaudoin — qui agit sous l'autorité de la juge en chef — et Claude Lamothe, directeur de la protection de la jeunesse des Laurentides, afin d'obtenir la nomination d'un autre juge à Saint-Jérôme.

Elle plaide que le boycottage des « représentants de l'État » a été motivé, notamment, par son refus de se plier aux demandes de la Direction de la protection de la jeu-

nesse. Par exemple, M. Lamothe a demandé à quatre juges de Saint-Jérôme, le 23 janvier, de se montrer « compréhensifs » en s'abstenant de rendre des ordonnances trop coûteuses. Les juges ont tous refusé.

Les centres jeunesse souffrent d'un manque flagrant de ressources depuis des années. Mme Ruffo soutient dans sa requête qu'un juge doit néanmoins « respecter les devoirs que lui imposent la loi » et « rendre les ordonnances appropriées, même si elles sont susceptibles de ne pas convenir au ministre de la Santé et des Services sociaux ou au ministre de la Justice ».

La Cour supérieure décidera demain si elle accorde à la juge Ruffo une injonction provisoire de dix jours qui lui permettrait de ne pas se rendre en Montérégie, le 23 mars. Le tribunal devra ensuite décider s'il annulera ou non la déci-

sion de la juge en chef Huguette Saint-Louis.

La juge Ruffo a l'habitude des tribunaux, que ce soit d'un côté ou de l'autre de la barre. Elle a été blâmée deux fois par le Conseil de la magistrature — en 1990 et 1997 — dans des dossiers qui se sont rendus jusqu'en Cour suprême et qui ont fait l'objet de nombreuses contestations.

Elle conteste d'ailleurs le plus récent blâme prononcé contre elle en Cour supérieure, en plus de faire l'objet d'un autre procès déontologique, un citoyen lui reprochant d'avoir reçu 1500 \$ pour avoir prononcé une conférence au Salon des médecines douces, en 1994.

Depuis dix ans, le coût de ces interminables séries de joutes judiciaires a largement dépassé le million. Et les frais d'avocats de la juge Ruffo sont entièrement assumés par l'État.

Rendez-vous annuel d'Hydro-Québec et des proprios au Carrefour de l'immobilier

Une fois de plus en 1998, Hydro-Québec s'associe au Carrefour de l'immobilier locatif, ce grand rendez-vous annuel organisé par la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) afin d'informer les propriétaires sur tout un éventail de sujets susceptibles de les intéresser.

Du côté d'Hydro-Québec, cette rencontre est l'occasion de présenter les programmes et services qu'elle offre à ce groupe de clients : location de chauffe-eau et programme d'installation de thermostats électroniques. Pour un propriétaire immobilier, le service de location de chauffe-eau assure une totale tranquillité d'esprit à bon compte.

Quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit où un chauffe-eau loué d'Hydro-Québec fait défaut, le locataire peut appeler directement Hydro-Québec et la réparation sera effectuée dans les heures qui suivent, grâce à un service d'entretien offert 24 heures sur 24, même les jours fériés.

Quant au programme d'installation de thermostats électroniques, il permet aux propriétaires immobiliers de faire profiter leurs locataires des thermostats pour plinthes électriques les plus perfectionnés sur le marché, leur garantissant à la fois un confort sensiblement accru et d'intéressantes économies de chauffage. Le Carrefour de l'immobilier locatif de 1998 a lieu aujourd'hui et demain au Palais des Congrès de Montréal.

loto-québec résultats

Tirage du 98-03-18

1^{er} numéro	2^e numéro
221451	494177
10 000 \$	10 000 \$
3^e numéro	4^e numéro
646148	013888
10 000 \$	100 000 \$

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables

Tirage du 98-03-18

15 23 28 39 45 48

Numéro complémentaire: 2

Quebec 49

Tirage du 98-03-18

1 5 14 27 28 38

Numéro complémentaire: 44

GAGNANTS	LOTS
6/6	0
5/6+	1
5/6	22
4/6	1 257
3/6	20 836

Ventes totales: 533 675,50 \$

Banco

Tirage du 98-03-18

5 8 9 11 19

21 24 25 29 32

34 38 52 55 57

60 61 66 67 68

Extra

Tirage du 98-03-18

NUMÉRO 620721

La Quinzaine

Tirage du 98-03-18

3 4

159 0589

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Le REER
du Fonds de solidarité (FTQ):
la création et le maintien
d'emplois au Québec,
et toujours plus
d'économies d'impôt.

Parce que vous faites travailler du monde, vous avez droit à plus d'économies d'impôt.



Détenant plus de 2 milliards \$ d'actif, le Fonds de solidarité (FTQ) a pour mission d'investir dans des entreprises d'ici afin de créer ou de maintenir des emplois. C'est pourquoi vous obtenez, en souscrivant à son REER, des crédits d'impôt additionnels.

Ainsi, non seulement vous économisez toujours plus d'impôt qu'avec un REER ordinaire, mais, comme ses 330 000 actionnaires, vous obtenez également un rendement équitable. Vous savez en plus que vous allez faire travailler du monde. C'est donc profitable pour tous.

Pour des renseignements détaillés sur les actions du Fonds, consultez le prospectus disponible à nos bureaux.

RÉGION DE MONTRÉAL
Siège social
Édifice FTQ - Fonds de solidarité
8717, rue Berri
Montréal (Québec) H2M 2T9
(514) 383-FONDS

Centre-ville *Nouvel emplacement*
Place Bonaventure
900, rue de la Gauchetière Ouest
Niveau 2

Est de Montréal
13035, rue Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles
(Aut. 40, sortie Tricentenaire)

Brossard *Nouvel emplacement*
6400, boul. Taschereau
2^e étage, bureau 203

Pointe-Claire *Nouvel emplacement*
225-F, boul. Hymus

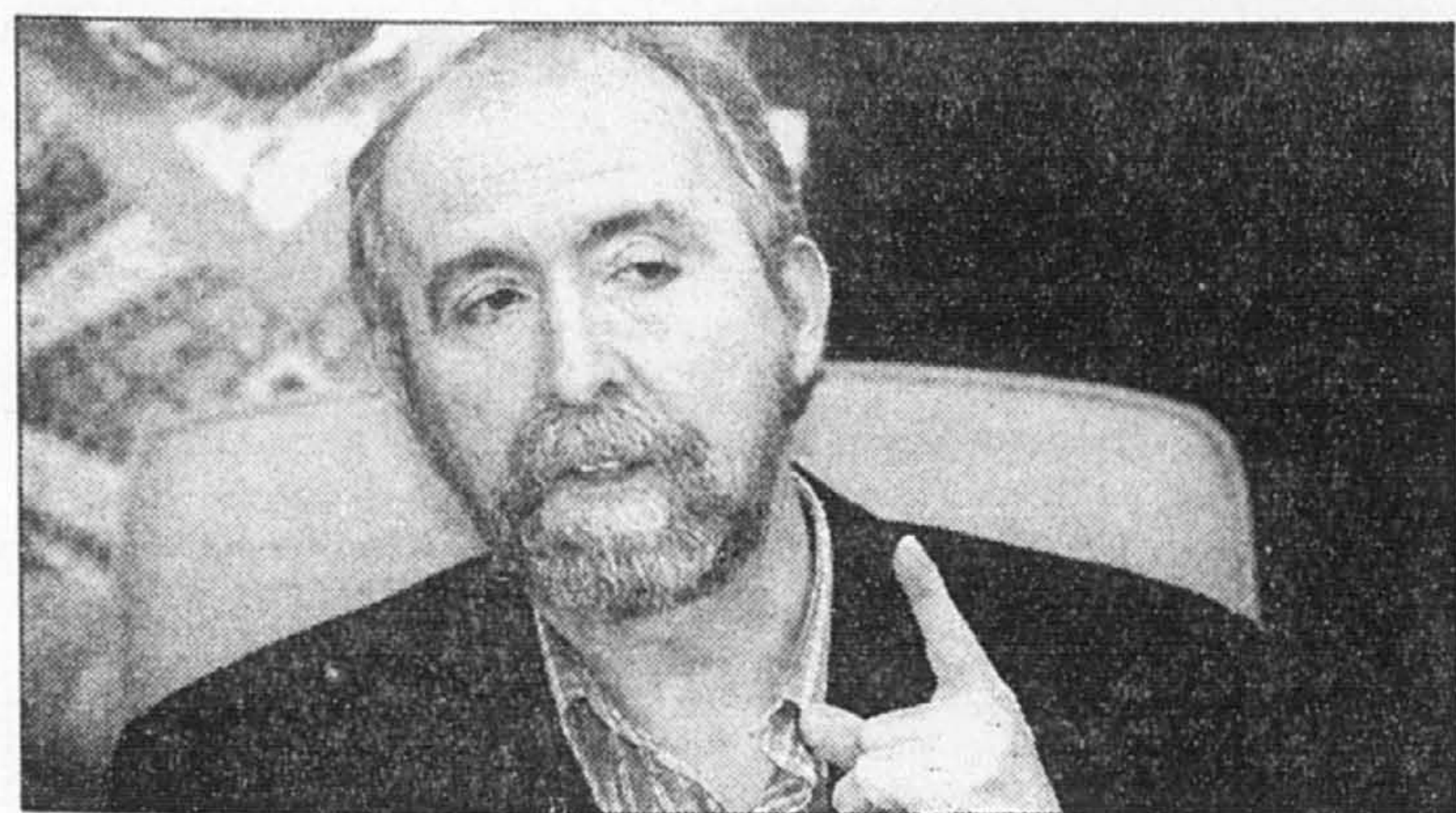
Laval
1800, boul. Le Corbusier
2^e étage, bureau 129

LE FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)

LE REER
QUI TRAVAILLE TOUS LES JOURS

1 800 567-FONDS

Larose respire : le fonds d'aide a déjà 100 000 \$



Gérald Larose, président de la CSN

CLAUDE-V. MARSOLAI

Gérald Larose doit mieux respirer aujourd'hui.

Le comité de soutien qui a été mis sur pied au début de décembre pour lui venir en aide à la suite des pertes subies dans la faillite de la compagnie Izone Médiotechnologies a amassé jusqu'à présent la somme de 100 000 \$.

En 1995, le président de la CSN s'était porté garant d'un emprunt de 300 000 \$ pour un ami, Hugues Zucconi qui, avec deux associés, avait acheté la division informatique du marchand de matériel d'artiste Omer DeSerres. M. Larose avait mis en garantie sa maison et son chalet.

L'entreprise obtient son finance-

ment de la Caisse d'économie des travailleurs de Québec, mais deux ans plus tard, elle déclare faillite.

L'institution se tourne donc vers M. Larose, qui doit lui verser 2356 \$ par mois pendant 25 ans.

Le comité de soutien, constitué de Michel Rioux, du service de l'information de la centrale, de Nicole Benjamin, ex-responsable du fonds de défense de la CSN, et d'un des frères du président, Martial, a recueilli plus de 260 contributions individuelles et volontaires. Même la revue *L'Action nationale* a invité ses abonnés à lui venir en aide.

L'objectif que s'était donné le comité était d'effacer la dette du président le plus vite possible.

Hypothèques

D'après le directeur de la Caisse d'économie des travailleurs de Québec, Clément Guimond, le président avait d'abord contracté un prêt personnel pour rembourser la caution, mais depuis il aurait réhypothéqué ses propriétés.

En ce qui concerne la poursuite de 987 000 \$ intentée par la Caisse à l'endroit des associés de Izone Médiotechnologies pour « fausses représentations et manoeuvres frauduleuses », M. Guimond a dit que la cause prendra du temps à s'instruire puisque la Cour supérieure a refusé la procédure accélérée.

Tollé contre l'abolition de l'allocation aux étudiants en région

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Les recteurs des universités de Rimouski, de Chicoutimi et d'Abitibi-Témiscamingue sont sur le point d'envoyer une lettre à la ministre Pauline Marois pour lui demander que les 12 000 étudiants inscrits en régions éloignées et ayant droit aux prêts et bourses continuent de recevoir une allocation spéciale de 460 \$ par année. Le ministère de l'Éducation se propose d'abolir ce bonus dès l'an prochain, en modifiant son règlement sur l'aide financière aux études.

« Nous faisons énormément d'efforts pour garder nos jeunes en région et il est important qu'ils aient les moyens d'étudier, plaide le recteur de l'Université du Québec à Rimouski, Pierre Couture. C'est une question d'accessibilité aux études. Ces étudiants ont davantage besoin d'aide : dans les grands centres, 50 % des jeunes ont droit à un soutien financier; en région, c'est plus de 80 % ».

Hier, lors d'une conférence de presse organisée à Rimouski, plusieurs associations étudiantes ont ajouté qu'on ne devait pas davantage abolir l'allocation destinée aux jeunes des régions qui émigrent vers les grands centres. « Bon nombre d'entre eux sont obligés de quitter le domicile de leurs parents pour continuer leurs études dans le domaine qu'ils ont choisi. Il est impossible de poursuivre des études en génie, en médecine ou en philosophie tout en restant en région », a lancé Évide Pelletier, du Mouvement des associations générales étudiantes de l'Université du Québec à Chicoutimi.

De son côté, la Fédération des étudiants universitaires du Québec a profité de l'occasion pour s'en prendre à plusieurs autres changements projetés par Québec. Comme le ministère invitait le public à le faire, en publiant son projet il y a trois semaines, la FEUQ a résumé sa position dans un mémoire.

Camping Québec et la nouvelle taxe foncière

À la suite des récentes modifications à la Loi sur la fiscalité municipale, Camping Québec, connue également sous le nom de l'Association des terrains de camping du Québec, a tenu une rencontre dans le but d'analyser les conséquences de l'application des nouvelles dispositions apportées à cette législation.

Celles-ci permettent aux municipalités de porter au rôle d'évaluation des propriétaires de camping la valeur des équipements des campeurs saisonniers. Cela a pour effet de transférer au propriétaire du terrain de camping la responsabilité de percevoir des taxes foncières sur des équipements qui ne lui appartiennent pas.

Les propriétaires doivent déjà percevoir la TPS et la TVQ; cette nouvelle taxe porterait le taux de taxation directe à plus de 25 % lors de la location d'un lot à la saison. Avant la modification, les municipalités devaient elles-mêmes administrer cette taxe. Dans certains cas, les propriétaires de camping verront la valeur de leur rôle d'évaluation doubler et même tripler.

Ces nouvelles dispositions, estime-t-on, mettent l'industrie du camping dans l'incertitude et dans la confusion quant aux conséquences financières pour les propriétaires et les 120 000 campeurs saisonniers.

Camping Québec a obtenu une rencontre avec des représentants du ministère des Affaires municipales mardi prochain à Québec.

25% de rabais*

sur les vestes
et les manteaux
de printemps
pour femmes, hommes et enfants

Jusqu'au dimanche 29 mars

Et découvrez notre
événement Accessoires
« En détail » pour femmes.
En vigueur dès maintenant
jusqu'au 22 mars.

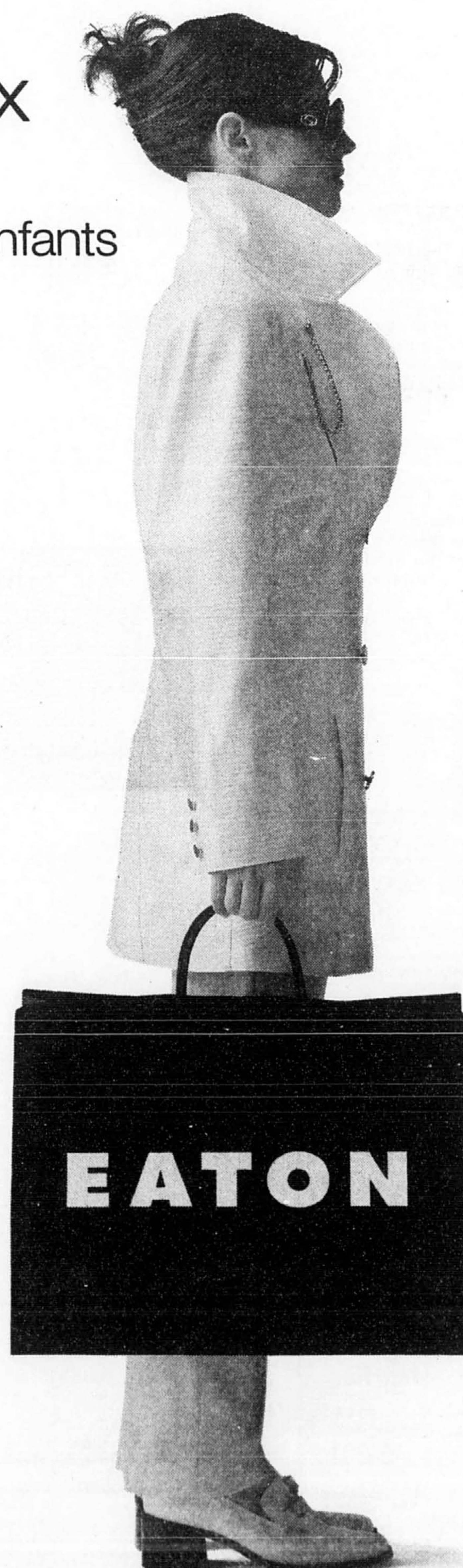
Événement denim et « Liquid Hair » Wella
chez Eaton Centre-ville

Démonstration de coiffure

Aujourd'hui et vendredi 20 mars 1998,
12 h à 14 h, 3^e étage.

Renseignez-vous au sujet de notre
offre-prime et de notre **concours**!

Détails, fiches d'inscription et boîtes de concours à la boutique
Attitude et au salon de coiffure « Le Salon », 3^e étage.



*Sélection de modèles à prix courant seulement. Modèles Hilary Radley et London Fog pour femmes et collections designer pour hommes, femmes et enfants non compris. Solderie des manufacturiers et centres de liquidation non compris. Le rabais s'applique aux prix courants étiquetés.

Les classes d'accueil sont en sursis à la CECM

La commission scolaire ne chambardera rien avant la rentrée de 1999

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Les classes d'accueil sont en sursis à Montréal, la Commission des écoles catholiques (CECM) n'ayant pas vraiment renoncé à en faire disparaître un grand nombre, même si elle organisera un colloque sur la question en septembre 1998 et ne chambardera rien avant l'année suivante.

Hier, le conseil provisoire de la future commission scolaire francophone du centre de Montréal (qui remplacera la CECM) a décidé que les jeunes immigrants continueront de recevoir un enseignement spécial l'an prochain, sans renier pour

autant le projet des fonctionnaires de la CECM.

Depuis que la loi lui permet de toucher un « bonus » pour tous les élèves qui ne parlent pas français — peu importe les services leur étant réellement offerts —, la com-

mission veut les intégrer le plus tôt possible, quitte à leur offrir un soutien encore indéterminé.

Les petits de maternelles et les écoliers du début du primaire feraient ainsi leurs premières armes dans les classes régulières, à moins d'éprouver des problèmes sérieux. Au secondaire, le passage par les classes d'accueil resterait plus fréquent, sans être automatique.

« Nous reconnaissons l'importance des classes d'accueil, à toute-fois déclaré le président de la CECM, Michel Pallascio. Et tout est ouvert : si tout le monde vient nous

dire que c'est le seul moyen d'intégrer les élèves lors du colloque, il n'est pas impossible qu'on décide de les maintenir. »

L'Alliance des professeurs, qui négocie depuis un an à ce sujet, reste toutefois inquiète. « Une récente politique de la ministre de l'Éducation indique qu'il faut intégrer les élèves le plus vite possible, a rappelé le vice-président du syndicat, Pierre Saint-Germain. Lors des consultations de décembre, il me semble avoir entendu un discours unanime disant qu'il fallait plutôt prolonger le séjour en classe d'accueil. Quand clarifiera-t-elle sa

position ? Tant qu'elle ne le fera pas, l'incertitude va durer. »

En attendant d'obtenir une réponse, l'Alliance continuera de négocier avec la CECM, même si les deux parties ont des visions diamétralement opposées. Pour les enseignants, il ne faut pas éparpiller les services mais les regrouper dans des écoles bien précises, afin d'avoir des groupes plus homogènes.

La CECM, qui dit préférer une approche plus souple, craint pour sa part de créer des sortes de ghettos.

40%

de rabais*

sur tous les soutiens
et culottes

WonderBra



Modèle 7407



Modèle 1303



Modèle 7429



Modèle 2404



Modèle 1137



Modèle 7418

Plus, jusqu'à

40% de rabais*

sur les bas WonderBra

À l'achat de 1, **25% de rabais**

À l'achat de 3, **30% de rabais**

À l'achat de 6 ou plus, **40% de rabais**



Modèle 5044017



Modèle 5044256



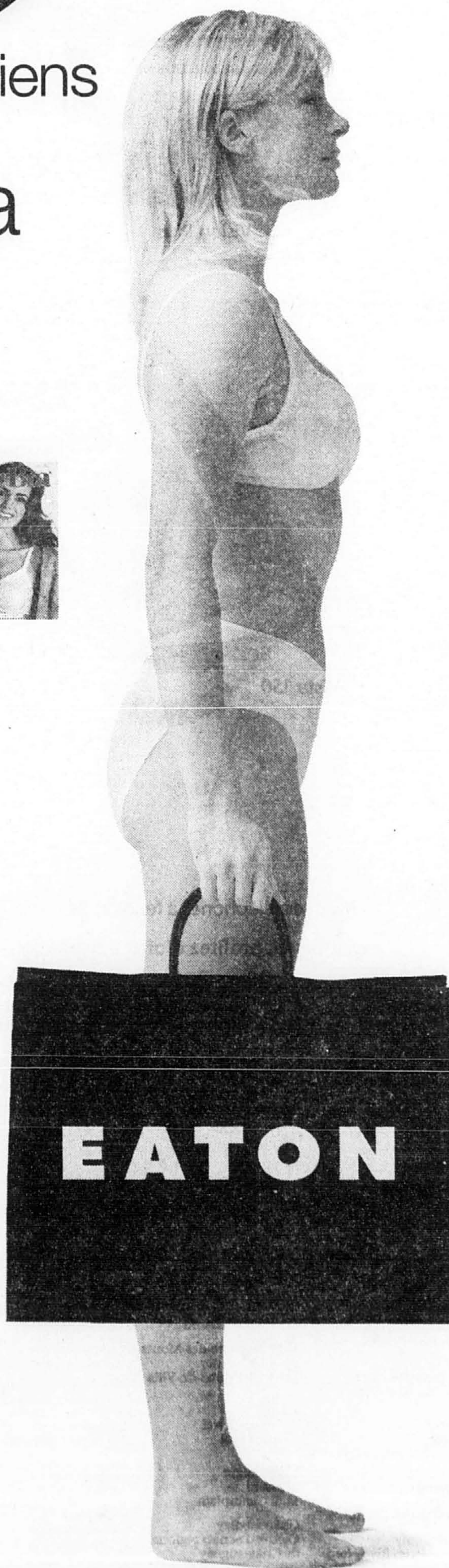
Modèle 5033187



Modèle 5022005



Modèle 5044800



Vidéopokers : les tenanciers de bars veulent des règlements plus sévères

BRUNO BISSON

La Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes du Québec estime que 400 établissements exploitent des vidéopokers de Loto-Québec sans respecter les normes dictées par la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ).

Selon la Corporation, ces 400 exploitants, dont le nombre est contesté par Loto-Québec, dérogent aux règlements en permettant, entre autres, que des mineurs aient accès aux appareils de jeux. Afin de faire un peu d'ordre dans cette industrie qui génère des milliards de dollars de recettes, et des profits qui ont atteint les 460 millions l'an dernier, la Corporation a suggéré, mardi, à la RACJ, un moratoire sur l'émission de tout nouveau permis de vidéopoker et la création d'un groupe de travail pour établir une nouvelle réglementation, plus sévère et restrictive.

Les vidéopokers de la Société des loteries vidéo du Québec (une division de Loto-Québec) sont l'un des plus gros succès dans les jeux de hasard réglementés. Pas moins de 15 000 appareils sont installés dans 4400 établissements licenciés sur le territoire québécois.

En 1996-1997, la société d'État a remis 243 millions au Trésor de la province, tandis que les profits redistribués aux commerces exploitants sont passés à 140 millions, selon des chiffres de la SVLQ fournis par son porte-parole, Marc Beauchesne.

Mais selon la Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes, ce succès a incité de nombreux restaurants et petits commerces d'arcades, entre autres, à demander à leur tour des permis d'exploitation, que la Régie leur a accordés.

Le porte-parole de la Corporation, Renaud Poulin, affirme que la Régie délivre les permis sur présentation de plans conformes des commerçants et qu'elle n'a pas les moyens physiques de contrôler les lieux dans lesquels ces appareils de jeux sont installés. La SVLQ, qui les installe, affirme pour sa part qu'il n'existe rien dans son mandat qui lui permette de refuser l'installation de ces appareils dans des commerces ayant obtenu des permis de la Régie.

M. Beauchesne dit toutefois que la SVLQ signale régulièrement à la Régie les cas qui lui paraissent problématiques, quand ses techniciens sont appelés à installer des appareils dans des commerces accessibles au grand public (incluant des mineurs) qui ne disposent pas d'un muret, ou d'une pièce isolée et dont les accès peuvent être contrôlés par les tenanciers.

M. Beauchesne conteste aussi le nombre de 400 commerces qui ne seraient pas conformes aux normes de la Régie. « On estime qu'il y a beaucoup moins de 10 % des commerces munis de ces appareils, qui ne respectent pas les normes. »

La Corporation des tenanciers de bars a toutefois révélé les noms de nombreux commerces, un peu partout au Québec, qui ne respecteraient pas ces normes. Notamment, une arcade fréquentée essentiellement par des jeunes sur la Rive-Sud, et où il n'existe pas de véritable surveillance des appareils de Loto-Québec.

Dans un communiqué émis en fin de journée, la Régie dit que « bien peu » de lieux où des appareils de loterie vidéo sont installés « présentent de réels problèmes ». Quand un cas lui est signalé, elle demande que la situation soit corrigée, sinon elle révoque les permis.

Elle ajoute qu'il appartient aux exploitants de s'assurer que les mineurs n'ont pas accès aux appareils.

Alain Charron ne veut pas être extradé aux États-Unis

Le criminel Alain Charron ne veut absolument pas être extradé aux États-Unis où il doit faire face à une accusation de complot pour trafic de 50 kilos de cocaïne destinée au Canada.

Emprisonné aux Bahamas depuis le 17 février 1996, Charron a déjà annoncé qu'il en appelait de la décision rendue mardi par la Cour suprême de ce pays (l'équivalent de notre Cour supérieure) qui a rejeté sa requête en habeas corpus.

Jugeant sa détention illégale, il s'était servi de cette requête pour se sortir des griffes du gouvernement bahamien qui l'a remis en liberté au moins trois fois depuis son arrestation. À chacune de ces occasions, les policiers américains avaient exigé sa réincarcération sur-le-champ.

D'après les enquêteurs de l'agence antidrogue américaine (DEA), Charron aurait été partie à une transaction de 50 kilos de cocaïne mise au jour à Buffalo, au début des années 90. La drogue, d'une valeur marchande de 16 millions, devait aboutir sur le marché québécois.

Au palais de justice de Montréal, Charron a aussi une cause pendante concernant une affaire d'importation de 26 tonnes de haschisch en Nouvelle-Écosse, en 1992.

En attendant son appel, il reste en prison aux Bahamas.

Une coiffeuse se disant victime de harcèlement sexuel est déboutée

PIERRE BELLEMARE

Dans un jugement du 9 mars, le Tribunal des droits de la personne, présidé par le juge Simon Brossard, a rejeté une demande pour discrimination et harcèlement fondés sur le sexe.

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse réclamait de Coiffures Woncor et de Serge Therrien, un employé de ce salon de coiffure, une indemnité de 12 240 \$ au motif qu'ils auraient porté atteinte aux droits de Sylvie St-Jean, à son intégrité, à sa dignité et à des conditions de travail exemptes de discrimination ou de harcèlement fondés sur le sexe, entre les mois de mars et d'août 1993, alors qu'elle travaillait comme coiffeuse chez Coiffures Woncor.

Mme St-Jean allègue que, dès son embauche, M. Therrien lui aurait tenu des propos vexatoires à connotation sexuelle et qu'à plusieurs reprises, il lui aurait frôlé les seins de ses mains et aurait profité du fait qu'elle était occupée à laver les cheveux d'une cliente pour frôler ses fesses contre les siennes avec insistance.

M. Therrien nie ces affirmations et témoigne plutôt que toutes les employées de cette succursale, particulièrement lorsqu'il n'y a pas de clientèle dans le salon, se racontent des blagues sur plusieurs aspects de leur vie privée et se font des confidences et des commentaires. Il nie tout attouchement à connotation sexuelle en admettant, toutefois, qu'il est inévitable dans un milieu de travail restreint que certains contacts physiques involontaires se produisent.

Par ailleurs, il a été prouvé que les deux collègues de travail mangeaient ensemble et que Mme St-Jean partageait avec M. Therrien certaines activités sociales.

Le Tribunal rejette la demande parce que Mme St-Jean n'a pas prouvé le caractère vexatoire de la conduite de son collègue.

Le comportement de ce dernier en milieu de travail semblait acceptable et même agréable aux autres employées et il aurait fallu que Mme St-Jean fasse connaître, d'une manière ou d'une autre, qu'elle refusait la conduite de M. Therrien.

Aucun refus, ni désapprobation, ni même une réticence quelconque n'ont été prouvés. Au contraire, la preuve fait voir que Mme St-Jean a participé aux blagues à connotation sexuelle qui s'échangeaient au salon.

Tout au long de la période concernée, Mme St-Jean a entretenu de bonnes relations avec celui qu'elle désigne maintenant comme un harceleur. Elle mange fréquemment avec lui alors que rien ne l'y oblige. Elle partage, à quelques reprises, sa vie sociale avec lui au point d'aller souper en tête-à-tête avec lui, un samedi soir, pour ensuite aller visiter la famille de ce dernier.

Même si à l'audience Mme St-Jean explique son silence par la crainte d'être congédiée, le Tribunal conclut qu'il n'est pas ici en présence d'une tolérance passive. Au contraire, Mme St-Jean a participé activement aux conversations à connotation sexuelle et sa conduite est inconciliable avec son témoignage.

Le Tribunal a donc rejeté la demande avec dépens.

Le fraudeur des toits condamné à 27 mois

YVES BOISVERT

L'homme qui a profité de la crise du verglas pour frauder des propriétaires de maison ayant besoin de faire déglacer leur toiture s'est avoué coupable d'une douzaine de fraudes et a été condamné à 27 mois d'emprisonnement par le juge Roch Saint-Germain, de la Cour du Québec, hier à Montréal.

Jean-Marc Deraiche, 42 ans, de Montréal, qui avait plusieurs antécédents de fraude, en a avoué neuf autres commises l'automne dernier et pendant la crise du verglas, pour un total de 5260 \$.

Le colosse de deux mètres et 125 kilos faisait du porte-à-porte pour offrir ses services comme « couvreur ». Il se faisait payer à l'avance d'importants dépôts, se disant fort occupé. On ne le

revoyait plus ensuite. Les sommes dérobées varient de 250 \$ à 895 \$.

Deraiche a réglé du même coup tous ses autres dossiers de fraude. Parmi ses autres victimes, une dame de 73 ans qui n'osait pas lui refuser les avances pour les travaux de réfection qu'il prétendait faire... mais ne faisait pas. Il lui a soutiré ainsi 14 000 \$. C'est son banquier qui a alerté la police en voyant les sorties d'argent suspectes de son compte.

ÉCONOMISEZ SUR UN VASTE CHOIX DE FENÊTRES



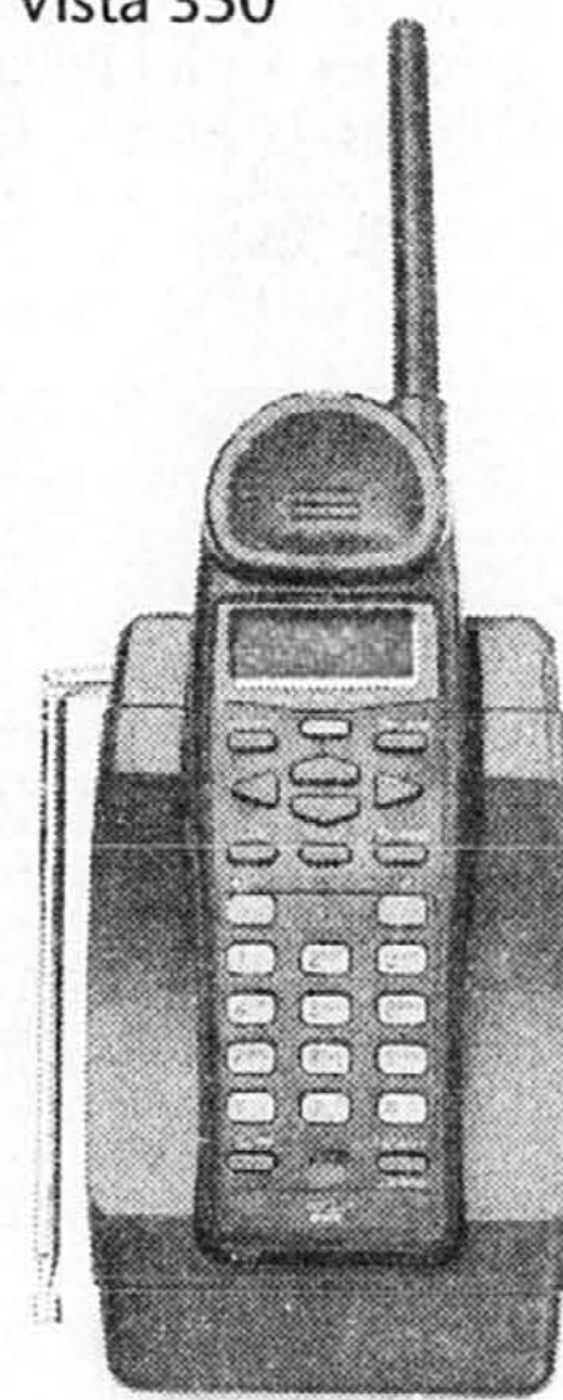
Vision Plus



Vista 350



Vista 150



Vista 3000

Avec ses téléphones à fenêtre, Bell vous permet de voir venir de loin ceux qui vous appellent.

Ces jours-ci, profitez d'offres avantageuses sur certains de ces appareils. De plus, obtenez un mois gratuit sur une sélection de services *Étoiles^{MC}* Bell, dont le service *Affichage d'Appel en attente*.

Jumelé à un appareil à fenêtre, il vous indique qui appelle même si vous êtes déjà en ligne.

Passez nous voir jusqu'au 31 mars dans un magasin *Téléboutique^{MC}* Bell ou faites le 1 888 776-6612.



Communiquez comme personne

Bois-Francs
Drummondville
Les Promenades
Drummondville

Victoriaville
Victoriaville Photo
136, rue Notre-Dame Est

Estrie
Granby
Les Galeries Granby

Lanaudière
Joliette
Les Galeries Joliette

Repentigny
Les Galeries Rive-Nord

Laurentides
Saint-Jérôme
Carrefour du Nord

Sainte-Agathe-des-Monts
Photo Côté inc.
8, rue de l'Hôtel-de-Ville

Laval
Carrefour Laval
Centre Laval

Montréal
Brossard
Mail Champlain

Châteauguay
Centre d'achats régional
de Châteauguay

Delson
Les Entreprises NBM inc.
69, boul. Georges-Gagné

Sorel
Papeterie Richelieu inc.
72, rue du Roi

Longueuil
Place Longueuil

Saint-Jean-sur-Richelieu
Carrefour Richelieu

Saint-Bruno
Les Promenades Saint-Bruno

Saint-Hyacinthe
Les Galeries
de Saint-Hyacinthe

Valleyfield
Centre d'achats
de Valleyfield

Beloil
Cellulaire +
559, boul. Wilfrid-Laurier

Montréal
Place Alexis-Nihon

Complexe Desjardins

Plaza Côte-des-Neiges

Tour Jean-Talon

Place Dupuis

Place Versailles

Anjou
Les Galeries d'Anjou

Saint-Léonard
Centre commercial
Le Boulevard

Pointe-Claire
Centre Fairview
Pointe-Claire

LaSalle
Carrefour Angrignon

Montréal-Nord
6000, boul. Henri-Bourassa Est

Saint-Laurent
Place Vertu

Pointe-aux-Trembles
Communication Idéale
12530, rue Sherbrooke Est

Saint-Laurent
J.G. Communication Itée
245, chemin de la Côte-Vertu

Pincourt
Radio St-Hubert
Faubourg de l'Île
101, boul. du Cardinal-Léger

Mont-Royal
Total Com.
2305, chemin Rockland

Lachute
Centre Luminaire
575, rue Principale

Rive-Nord
Saint-Eustache
Place Saint-Eustache

Rosemère
Place Rosemère

Terrebonne
Les Galeries Terrebonne